

Les pactes ultramarins d'investissement dans les compétences – 2019 /2022



INVESTIR
DANS VOS
COMPÉTENCES



ANNEXE 3

PACTE TERRITORIAL GUYANE



Sommaire

❏ Préambule :

- Objectifs des pactes ultramarins
- Eléments de cadrage nationaux : axes d'intervention et modalités du concours financier de l'Etat
- Stratégie de la Collectivité Territoriale de Guyane en matière de formation professionnelle et de développement économique

1. Cap de transformation porté par le PACTE Guyane

- a. Diagnostic partagé des besoins des actifs et des entreprises
- b. Méthodes et conditions actuelles d'achat de formation en Guyane
- c. Méthodologie envisagée pour une actualisation en continu du diagnostic territorial et des réponses de formation
- d. Etat des lieux sur les relations entre acteurs
- e. Schéma de gouvernance du PACTE
- f. Mécanismes de pilotage du PACTE
- g. Cadre d'évaluation des projets expérimentaux

2. Déclinaison opérationnelle des axes d'intervention

- a. Axe 1 : Garantir l'accès des publics les plus fragiles aux parcours qualifiants
- b. Axe 2 : Proposer des parcours qualifiants vers l'emploi au regard des besoins de l'économie
- c. Axe 3 : Innover dans les territoires
 - Transformation et modernisation du système de formation
 - Développement de l'accompagnement à l'entrepreneuriat
 - Parcours au bénéfice des personnes en situation de handicap

3. Leviers, outils et systèmes d'information à déployer pour assurer la fluidité des parcours

4. Trajectoire financière pluriannuelle du PACTE Guyane



Les objectifs des pactes ultramarins

Construire et déployer des **parcours personnalisés de formation allant de l'amont à la qualification jusqu'à l'obtention de la qualification** afin d'améliorer durablement l'accès à l'emploi des bénéficiaires et notamment des jeunes.

Agir contre les inégalités sociales ou territoriales et assurer l'égalité d'accès à la formation :

- Assurer un accès effectif aux formations pour les personnes résidents en QPV ou dans les zones les plus reculées, personnes en situation de handicap, jeunes décrocheurs, parents isolés, personnes en situation d'illettrisme... ;
- Renforcer la mobilité sur le territoire et en dehors du territoire (vers l'hexagone ou avec les pays limitrophes) pour favoriser l'accès à la formation et sa réalisation effective.

Sécuriser les parcours des actifs et les préparer à l'insertion post-formation :

- Renforcer la prise en charge des freins à la formation à travers la **création d'un accompagnement pendant la formation** permettant de répondre aux difficultés plurielles des publics faiblement qualifiés ;
- Tester de **nouvelles approches de parcours d'accès à l'emploi**.

Impulser et accélérer la transformation du système de formation professionnelle, depuis l'analyse du besoin de compétence à la réingénierie pédagogique, en passant par l'expression de la commande de formation.



INVESTIR
DANS VOS
COMPÉTENCES

Les 3 axes des Pactes :

La déclinaison régionale des objectifs du PIC est articulée autour de 3 axes stratégiques :

- 1. Garantir l'accès des publics les plus fragiles aux parcours qualifiants par la consolidation des compétences clés pour construire la société des compétences.**
- 2. Proposer des parcours qualifiants vers l'emploi, renouvelés dans leur contenu, au regard des besoins de l'économie en temps réel et de façon prospective.**
- 3. Innover dans les territoires**

Un axe transverse :

- S'engager dans la modernisation des contenus et des modes de mise en œuvre de la formation et de l'accompagnement pendant les formations

Modalités du concours financier de l'Etat :

Le pacte ultramarin d'investissement dans les compétences vise, en tout premier lieu, le financement de nouveaux parcours de formation vers l'emploi, additionnels et renouvelés dans leurs approches, que le Plan d'investissement dans les compétences permettra d'initier : au moins 70 % de l'enveloppe du pacte doit permettre de financer des nouveaux parcours, dans un équilibre à penser entre les « Parcours qualifiants » et les « Parcours premiers savoirs ».

Axes d'intervention du pacte ultramarin d'investissement dans les compétences	Cible financière dédiée à l'axe
Axe 1- Garantir l'accès des publics fragiles aux parcours qualifiants par la consolidation des compétences clés : une exigence pour construire une société de compétences.	de 40 à 55%
Axe 2- Proposer des parcours qualifiants vers l'emploi, renouvelés dans leur contenu, au regard des besoins de l'économie en temps réel et de façon prospective.	de 30 à 50 %
Axe 3 – Innover dans les territoires	de 0% à 10%
Axe transverse – S'engager dans la modernisation des contenus et des modes de mise en œuvre de la formation et de l'accompagnement pendant les formations	de 5 à 12%

Sur l'axe 3, le financement sera débloqué lorsque les projets seront matures et après avoir été soumis au comité d'engagement national. A titre indicatif, la participation de l'État s'apprécie sur la base d'un financement moyen de 8 500 euros par parcours.

Les engagements réciproques font l'objet d'un conventionnement pluriannuel entre l'État et la collectivité compétente. La traduction financière de ces engagements, qui a aussi vocation à figurer dans les contrats de convergence et de transformation 2019-2022 répond à deux logiques :

- Pour l'État, la mise en œuvre du grand Plan d'investissement exprime la volonté d'une action cohérente sur le moyen et le long terme ; les crédits du Plan d'investissement dans les compétences obéissent à des règles de gestion propres qui les préservent des fluctuations inhérentes à l'annualité de la loi de finance.

- Pour la collectivité compétente, son engagement dans le Plan d'investissement dans les compétences s'accompagne de la garantie de maintenir son effort propre pour la formation des demandeurs d'emploi.

Le conventionnement pluriannuel entre l'État et la collectivité compétente dessine un cadre commun qui est rendu effectif chaque année par une convention financière. Le montant de la contribution financière apportée par l'État est arrêté par le Préfet au terme d'une analyse annuelle de l'état de réalisation des différents projets et du niveau d'atteinte des engagements contractualisés.

Stratégie de la Collectivité Territoriale de Guyane en matière de formation professionnelle et de développement économique

I- Trois déterminants justifiant la stratégie de développement économique retenue par la Collectivité Territoriale de Guyane

1) Une croissance démographique, un atout inestimable

Depuis 1974, tous les vingt ans, la population de la Guyane est multipliée par 2. Les projections de l'INSEE indiquent que le phénomène se reproduira, « à l'horizon 2040, la Guyane sera peuplée de 574 000 habitants » : **il s'agit de bâtir une 2^{ème} Guyane.**

Le défi essentiel à relever pour les vingt prochaines années est de :

- Multiplier par 2 les capacités d'accueil de ses écoles, ses collèges, ses lycées, son université.
- Multiplier par 2 ses capacités de production d'énergie, de production d'eau potable, de structures de gestion des déchets.
- Multiplier par 2 les capacités de l'habitat existant.
- Créant des équipements sanitaires, culturels, sportifs....
- Multiplier par 2 ses capacités de création d'emploi
- Aménager du foncier pour accueillir une 2^{ème} Guyane

Stratégie de la Collectivité Territoriale de Guyane en matière de formation professionnelle et de développement économique

2) Des ressources naturelles et culturelles à valoriser

La Guyane est dotée de nombreuses ressources naturelles qui constituent des potentiels favorables au développement d'une bioéconomie compétitive, pour autant que le modèle de croissance génère des externalités positives résultant d'un apport contributif aux transitions énergétiques, numériques et économiques qui s'imposent au monde et singulièrement à la France.

La Guyane a l'opportunité de construire ce modèle qui deviendra à terme une référence française significative dans les domaines :

des ressources minérales, de l'agroalimentaire, des biotechnologies (cosmétologie, pharmacologie, plantes aromatiques et médicinales...), de la biomasse et des ENR décarbonées, de l'écoconstruction et le bâti tropical, du traitement des déchets, de l'économie de la connaissance, de l'écotourisme, les activités sportives et culturelles identitaires.

Stratégie de la Collectivité Territoriale de Guyane en matière de formation professionnelle et de développement économique

I- Trois déterminants justifiant la stratégie de développement économique retenue par la Collectivité Territoriale de Guyane

3) Des freins à lever pour prendre le contre-pied

D'un très faible taux d'emploi, reflétant l'incapacité de notre économie à utiliser ses ressources en main d'œuvre pour créer de la richesse ; sa faiblesse indique que de lourdes charges pèsent sur les actifs occupés (qui financent en grande partie les politiques sociales). Taux d'emploi, 40,7% en 2017 (Insee), population active 83 000 -dont 64 000 en emploi et 19 000 au chômage- ; population inactive 74 000 ;

Des inégalités de revenus fortes et des écarts qui s'accroissent. Selon l'INSEE, les indicateurs d'inégalités sont tous « plus forts en Guyane qu'ailleurs en France ». « En 2011, 10% des individus les plus aisés, ont un niveau de vie 13,8 fois plus élevé que les 10% des individus les plus pauvres, contre respectivement 5,5 et 5,2 fois en Guadeloupe et en Martinique ». Ce rapport était de 8,5 en 2001, alors que de 2001 à 2011, il est resté relativement stable dans les 2 autres DFA. Or des études récentes, menées notamment par les équipes de l'OCDE -Organisation de Coopération et de Développement Economique-, montrent que « toute amplification des inégalités fait chuter la croissance ». Notamment parce « qu'en entravant l'accumulation de capital humain, les inégalités de revenus compromettent les possibilités de s'instruire pour les populations défavorisée, limitant ainsi la mobilité sociale et le développement des compétences.

Stratégie de la Collectivité Territoriale de Guyane en matière de formation professionnelle et de développement économique

Des inégalités de développement territorial marquées : Ex. taux d'emploi CCEG en 2015 = 26% pour les 15 à 64 ans, contre 41% pour le reste de la Guyane « 7,3% de l'Ouest guyanais ne sont pas scolarisés contre seulement 1,8% dans le reste de la Guyane » (INSEE Antilles Guyane DOSSIER N° 7, déc. 2017). « Les titulaires de la fonction publique ou les emplois à durée indéterminée sont moins importants dans la CCOG que dans le reste de la Guyane (46% des emplois contre 70%) », (Ibid.). Ces comparaisons territoriales en défaveur de la CCEG et de la CCOG, se vérifie dans pratiquement tous les domaines (scolarisation, diplôme, équipement sanitaire, emploi...).

D'une dégradation de l'autonomie financière des collectivités territoriales. Depuis la mise en place du pacte de responsabilité en 2014, ces dernières se voient désormais concernées par la démarche de redressement des comptes publics, dont le signe le plus manifeste est la baisse régulière de la dotation globale de fonctionnement qui est passée de 84,3 M€ en 2014 à 74,8 M€ en 2017 -soit une baisse de 9,5 M€- pour l'ensemble des collectivités de Guyane alors que la population de référence a cru de plus de 15% durant la même période.

Stratégie de la Collectivité Territoriale de Guyane en matière de formation professionnelle et de développement économique

II – Un environnement favorable à l’instauration de politiques publiques s’éloignant des démarches classiques inefficaces pour le territoire

Le modèle de développement jusque là appliqué ne produit pas les effets de croissance souhaitée et ne permet pas de créer le nombre d’emplois suffisant pour absorber chaque année les nouveaux actifs.

Cependant, trois facteurs propices à engager cette démarche de changement de paradigme sont réunis :

D’abord l’article 73 de la Constitution auquel est soumis la Guyane, qui dispose que les lois et les règlements peuvent faire l’objet d’adaptations tenant aux caractéristiques et contraintes particulières que rencontre le territoire. Depuis la révision de 2003, ces adaptations peuvent être décidées par les collectivités elles-mêmes, sur habilitation législative, soit dans les matières où s’exercent leurs compétences (article 73 alinéa 2 de la Constitution), soit dans un nombre limité de matières relevant du domaine de la loi (article 73, alinéa 3 de la Constitution)

Ensuite, le Président de la République lors de la présentation de ses priorités pour l’outre-mer au mois de juin 2018, qui a défendu "la différenciation" des territoires, et pour faciliter "l'adaptation des règles pour répondre aux besoins du terrain".

Enfin, une prise de conscience généralisée de cette nécessité de changer.

Stratégie de la Collectivité Territoriale de Guyane en matière de formation professionnelle et de développement économique

III- Un changement de paradigme incontournable à engager dès aujourd'hui

Les axes stratégiques et les mesures opérationnelles visent à :

- **Réduire les inégalités territoriales et favoriser l'attractivité des bassins de vie.** L'approche territoriale est incontournable d'une stratégie économique réussie. Cette approche impose d'une part l'établissement d'un projet pour chacun des 6 territoires autour desquels le schéma d'aménagement régional a été construit, et d'autre part la participation de l'ensemble des acteurs et des forces vives de chacun des territoires.

Ces territoires sont : l'Est, le Centre littoral, les Savanes, le Bas Maroni, le Haut Maroni et le Cœur de Guyane. **Ils sont le support du développement à partir duquel l'efficacité de l'action publique est observée et mesurée, au regard des axes stratégiques et des leviers prioritaires.**

Stratégie de la Collectivité Territoriale de Guyane en matière de formation professionnelle et de développement économique

- **Réduire les inégalités sociales**, en concevant et mettant en œuvre des **politiques d'emploi et de soutien aux entreprises efficaces, ciblées et différenciées**, en faveur des femmes, des membres adultes des familles monoparentales, et des jeunes. L'Economie sociale et solidaire ainsi que l'économie circulaire seront encouragées.
- **Restaurer les capacités de financement des collectivités territoriales**, afin qu'elles puissent mener de véritables politiques de développement.
- **Accélérer la croissance pour dynamiser les créations d'emplois** en créant les conditions de compétitivité et d'attractivité de la Guyane et des territoires.

Stratégie de la Collectivité Territoriale de Guyane en matière de formation professionnelle et de développement économique

IV – Une stratégie de développement en support des territoires et articulée autour de 5 grands axes :

- 1. Construire un environnement propice à l'émergence d'une économie productive et compétitive**
- 2. Définir et piloter la mise en œuvre d'une politique de la commande publique favorable au développement de l'emploi, de la Valeur Ajoutée et de la croissance**
- 3. Sublimier et valoriser la fonction économique des politiques sociales génératrices d'emplois et d'attractivité du territoire**
- 4. Structurer un écosystème autour des grands projets privés (ressources minérales, spatial) pour favoriser un développement réel et endogène**
- 5. Réformer la gouvernance politique et technique du développement et de l'animation économique**

Stratégie de la Collectivité Territoriale de Guyane en matière de formation professionnelle et de développement économique

Axe 1 – Construire un environnement propice à l’émergence d’une économie productive et compétitive

Levier 1 – Réaliser les investissements infrastructurels essentiels à l’ouverture internationale des entreprises

Levier 2 – Déployer les infrastructures et équipements numériques et de production d’énergie au plus près des priorités des bassins de vie

Levier 3 – Créer les outils favorables à l’institution d’un cadre normatif adapté à la réalité locale

Levier 4 – Moderniser et développer les outils de financement des entreprises

Stratégie de la Collectivité Territoriale de Guyane en matière de formation professionnelle et de développement économique

Axe 2 – Définir et piloter la mise en œuvre d’une politique de la commande publique favorable au développement de l’emploi, de la Valeur Ajoutée et de la croissance

Levier 1 – Faire de l’observatoire économique et social du marché de la construction, l’outil stratégique de la planification et du pilotage des constructions publiques et des grands chantiers privés.

Levier 2 – Renforcer l’accompagnement des communes dans la définition et la conduite de la commande publique

Levier 3 – Structurer l’artisanat pour permettre aux très petites entreprises d’accéder à la commande publique

Levier 4 – Définir une politique publique de la restauration collective pour favoriser l’émergence de filières agricoles productives

Stratégie de la Collectivité Territoriale de Guyane en matière de formation professionnelle et de développement économique

Axe 3 – sublimer et valoriser la fonction économique des politiques sociales génératrices d’emplois et d’attractivité du territoire

Levier 1 – Inciter et accompagner de manière appuyée l’installation de professionnels de santé et de la petite enfance

Levier 2 – Favoriser le développement et la structuration de projets économiques de proximité autour des animations sportives et culturelles à fortes empreintes identitaires

Levier 3 – Faire de la formation professionnelle un secteur dynamique agissant sur l’emploi et la croissance des territoires

Stratégie de la Collectivité Territoriale de Guyane en matière de formation professionnelle et de développement économique

Axe 4 – Structurer un écosystème autour des grands projets privés (ressources minérales, spatial) pour favoriser un développement réel et endogène

Levier 1 – Placer l’innovation, le transfert technologique et la formation universitaire au cœur de ces grands projets

Levier 2 – Favoriser l’application des mesures les plus avancées en vue de la réduction des impacts environnementaux

Levier 3 – Promouvoir la participation citoyenne et la transparence des projets

Levier 4 – Accompagner l’émergence d’une industrie locale en appui à ces grands projets

Stratégie de la Collectivité Territoriale de Guyane en matière de formation professionnelle et de développement économique

Axe 5 – Réformer la gouvernance politique et technique du développement et de l’animation économique

Levier 1 – Renforcer les moyens d’observation de l’économie locale

Levier 2 – Créer les outils de la concertation associant les politiques et les professionnels, à l’échelle de chacun des bassins et à l’échelle territoriale

Levier 3 – Positionner l’intercommunalité comme l’acteur économique majeur sur le territoire de référence

Levier 4 – Créer les outils pour stimuler l’investissement productif sur les territoires en tension

Stratégie de la Collectivité Territoriale de Guyane en matière de formation professionnelle et de développement économique

Du projet économique à la démarche de formation

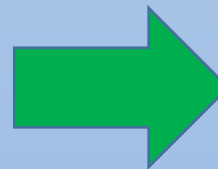
I- La stratégie du développement économique :

La stratégie de développement économique portée par la Collectivité territoriale de Guyane s'inscrit dans le cadre du Schéma Régional de Développement Economique, d'innovation et d'internationalisation (SRDEII). **Ce dernier se décline à partir d'une approche différenciée en fonction des six territoires identifiées dans le Schéma d'aménagement régional (SAR) et se définit autour de trois objectifs :**

1. L'emploi,
2. Les ressources financières pour les collectivités locales
3. L'attractivité des territoires

Ces objectifs doivent se déployer autour de cinq grands axes :

- a. Accompagnement des projets structurants (transitions énergétique et numérique),
- b. Structuration de la commande publique (intégration de l'ESS),
- c. Identification des sources potentielles de développement économique (Culture, sport, santé, action sociale...),
- d. Accompagnement des grands projets privés (Or, pétrole, spatial)
- e. Organisation de la gouvernance politique et technique.



II- Les enjeux en matière de formation professionnelle :

De ces données, se décline une stratégie de formation professionnelle qui se doit de répondre à quatre enjeux spécifiques :

1. Identification des catégories d'emplois nécessaires à l'accompagnement des filières (permettant de définir le besoin de formation),
2. La maîtrise du temps (programmation des besoins de main d'œuvre au regard des perspectives économiques),
3. La maîtrise des ressources humaines (formateurs) et logistiques (plateaux techniques),
4. Placer l'innovation au cœur de la démarche



1. Cap de transformation porté par le PACTE Guyane

- a. Diagnostic partagé des besoins des actifs et des entreprises
- b. Méthodes et conditions actuelles d'achat de formation en Guyane
- c. Méthodologie envisagée pour une actualisation en continu du diagnostic territorial et des réponses de formation
- d. Etat des lieux sur les relations entre acteurs
- e. Schéma de gouvernance du PACTE
- f. Mécanismes de pilotage du PACTE
- g. Cadre d'évaluation des projets expérimentaux

Diagnostic partagé des besoins des actifs et des entreprises

Le diagnostic qui suit est une synthèse du document complet joint en annexe .Il permet de mettre en lumière les problématiques et spécificités territoriales qui ont amené les partenaires à construire le pacte ultramarin tel que proposé.

Démographie



INVESTIR
DANS VOS
COMPÉTENCES



pôle emploi

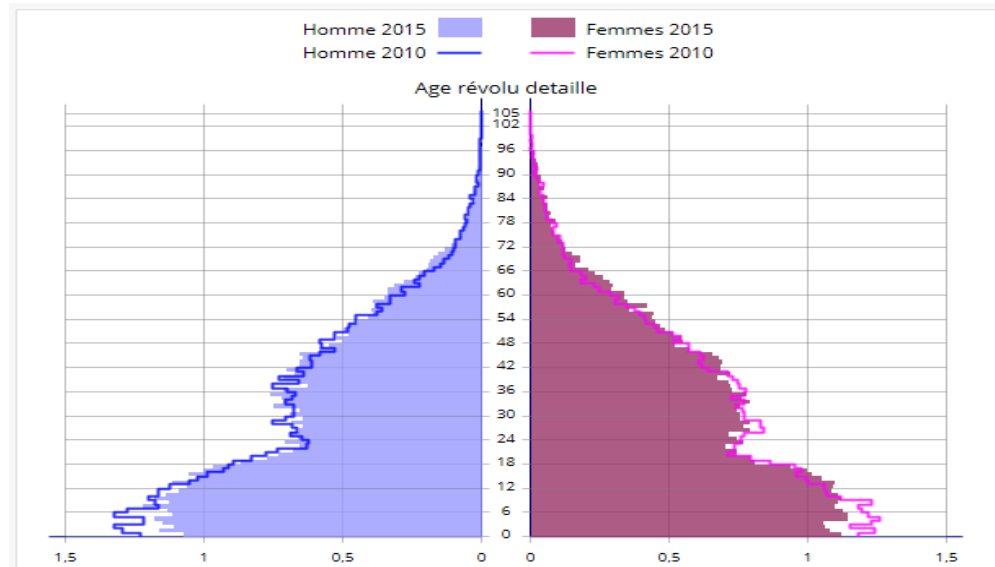
La démographie Guyanaise reste toujours aussi dynamique, au 1^{er} janvier 2016, 269 352 personnes habitent en Guyane. Selon les estimations, la population s'établirait à **296 711 habitants au 1^{er} janvier 2019**.

Du fait de la jeunesse de sa population, la Guyane est la région française où la mortalité est la plus faible.

Une personne sur deux est âgée de moins de 25 ans.

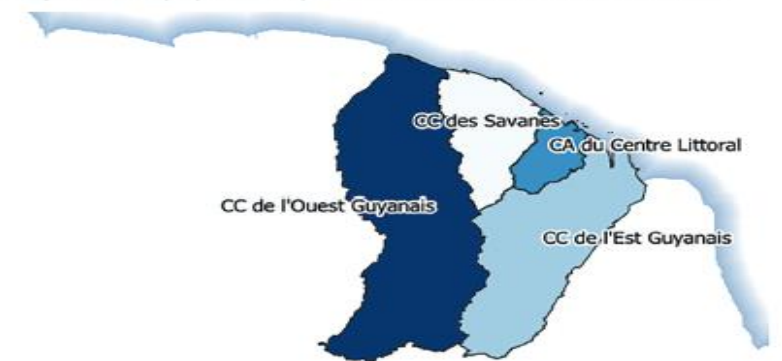
30 % des familles sont des familles monoparentales.

Pyramide des âges



Un fort dynamisme démographique dans la CCOG

Taux de variation annuel moyen de la population par EPCI entre 2010 et 2015 en %



Taux de variation annuel moyen de la population entre 2010 et 2015 (en %)

- Inférieur à 0,7
- De 0,7 à 1,6
- De 1,6 à 3
- Supérieur à 3

Source : Insee, Recensements de la population 2010 et 2015 (exploitation complémentaire).

Sur la tranche 17-23 ans : Plus de départs que d'arrivées (études, 1^{er} emploi)

Enquête emploi INSEE de mars 2018

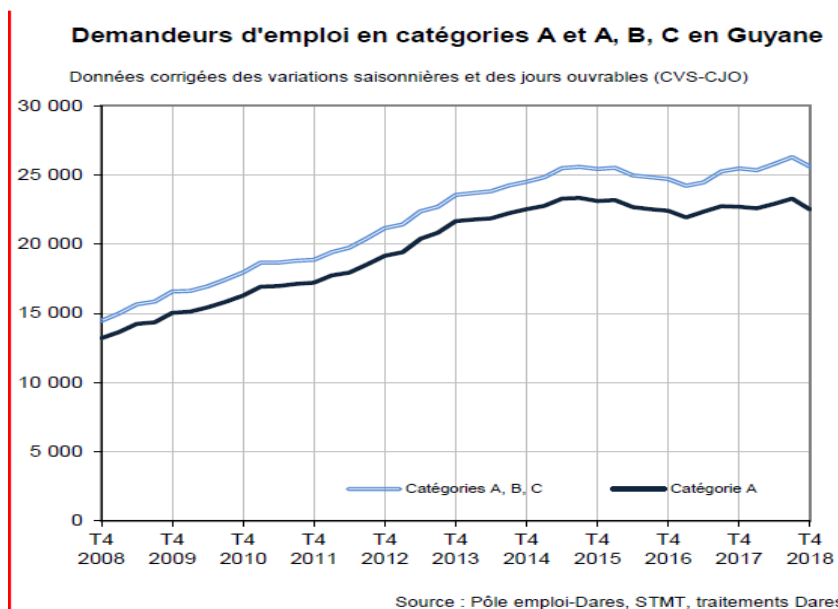
en Guyane, la moitié des personnes âgées de 15 ans ou plus sont actives au sens du BIT (83 000). Parmi elles, 78 % ont un emploi et 22 % sont au chômage (19 000).

Les actifs occupés travaillent principalement en tant que salariés et dans le secteur tertiaire.

Quant aux actifs inoccupés, si ils restent nombreux, le taux de chômage reste stable, il touche surtout les jeunes actifs, les ouvriers, les peu ou pas diplômés et les femmes .

La demande d'emploi suivi par Pôle Emploi

Le nombre de demandeurs d'emploi tenus de rechercher un emploi, ayant ou non exercé une activité (catégories A, B, C) s'établit en moyenne à 25 620 au quatrième trimestre 2018. Ce nombre baisse de 2,6 % sur le trimestre et progresse de 0,6 % sur un an.



Le niveau de qualification de la demande d'emploi est relativement faible, 50,3% sont sans qualification et 34,5% sans diplôme.

Les - de 25 ans représentent des 13,2% des DE

Les femmes : 58,8%

Les Travailleurs handicapés : 3,6%

Les chômeurs de longue durée : 38,7%

Entreprises

Fin 2015, la Guyane compte environ 17 320 entreprises (hors secteur de la défense). 92% des entreprises sont des TPE et 75% d’entre elles ne comptent aucun salarié

CEN T1 - Établissements actifs par secteur d'activité au 31 décembre 2015							
	Total	%	0 salarié	1 à 9 salarié(s)	10 à 19 salariés	20 à 49 salariés	50 salariés ou plus
Ensemble	17 532	100,0	13 041	3 529	458	317	187
Agriculture, sylviculture et pêche	875	5,0	789	79	6	0	1
Industrie	1 490	8,5	1 022	350	73	33	12
Construction	2 534	14,5	2 007	450	44	27	6
Commerce, transports, services divers	10 798	61,6	8 049	2 377	220	99	53
dont commerce et réparation automobile	3 069	17,5	2 062	904	71	26	6
Administration publique, enseignement, santé, action sociale	1 835	10,5	1 174	273	115	158	115

Champ : ensemble des activités.

Source : Insee, CLAP en géographie au 01/01/2015.

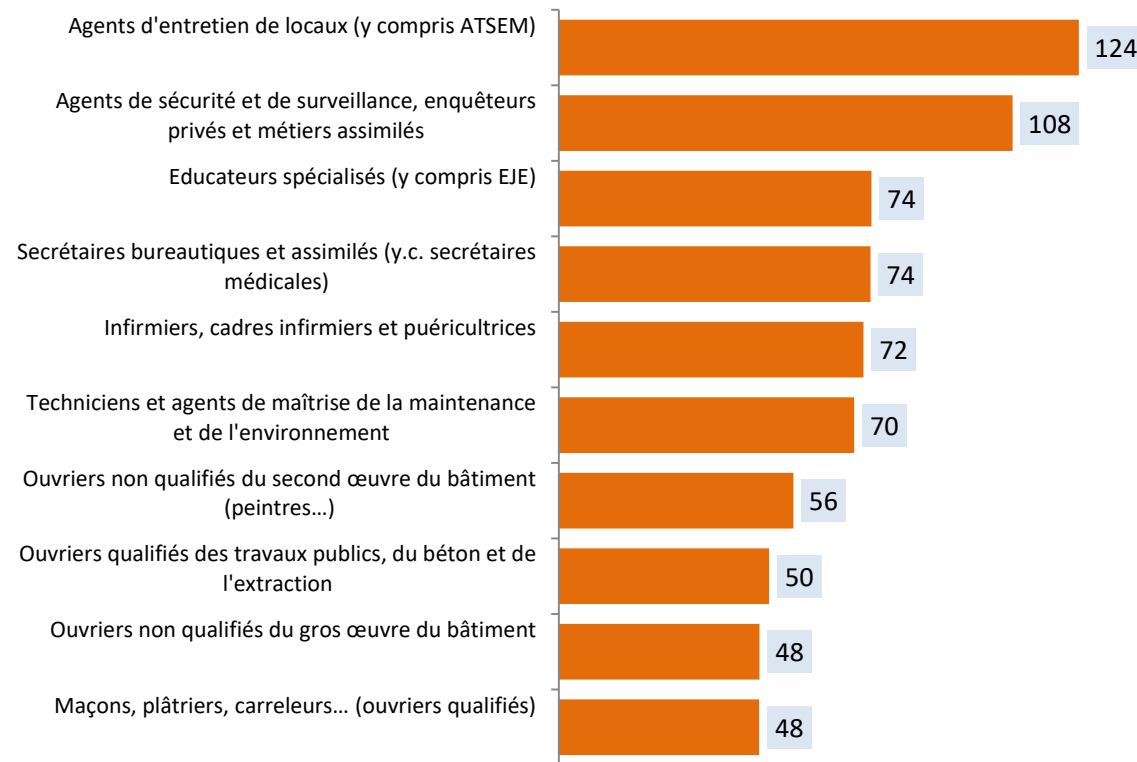
Masse salariale par secteur d'activité

Tableau 1ter: Emploi par grand secteur d'activités		Evolution en glissement annuel				
		en niveau	2018T3	2018T2	2018T1	2017T4
Nomenclature ad hoc						
A	Agriculture	326	0,6%	-2,9%	4,3%	-7,9%
I	Industrie	4 383	3,1%	6,8%	6,4%	-0,3%
B	Construction	3 700	8,5%	9,9%	16,0%	10,8%
C	Commerce	5 146	6,1%	8,2%	7,9%	2,7%
H	Hôtel, cafés & restaurants	1 699	5,4%	3,7%	2,5%	-3,8%
Z	Autres services	15 618	3,9%	3,2%	5,1%	1,5%
ETT	Intérim	1 789	13,2%	49,8%	76,7%	23,0%
TT	Total	32 661	5,2%	7,1%	9,1%	3,0%

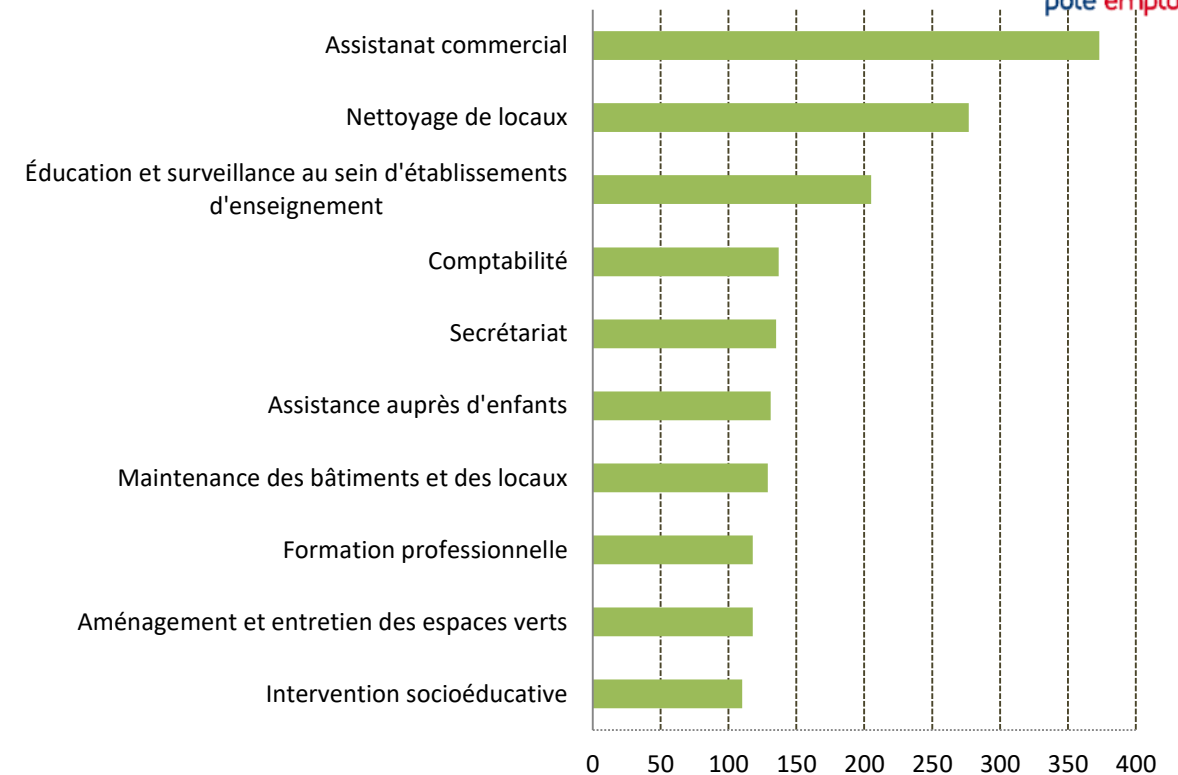
Source: ACOSS/CGSS

Les besoins exprimés des entreprises

L'enquête BMO 2018

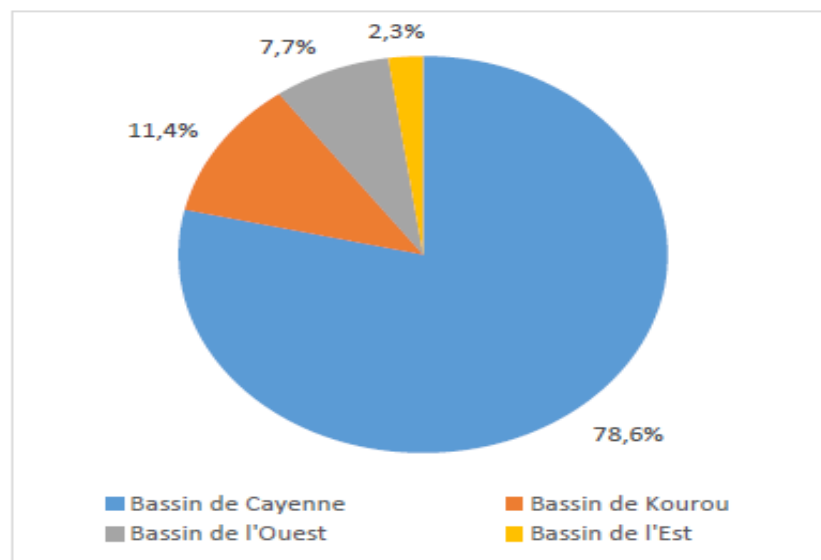


Offres d'emploi Liste des 10 métiers les plus recherchés



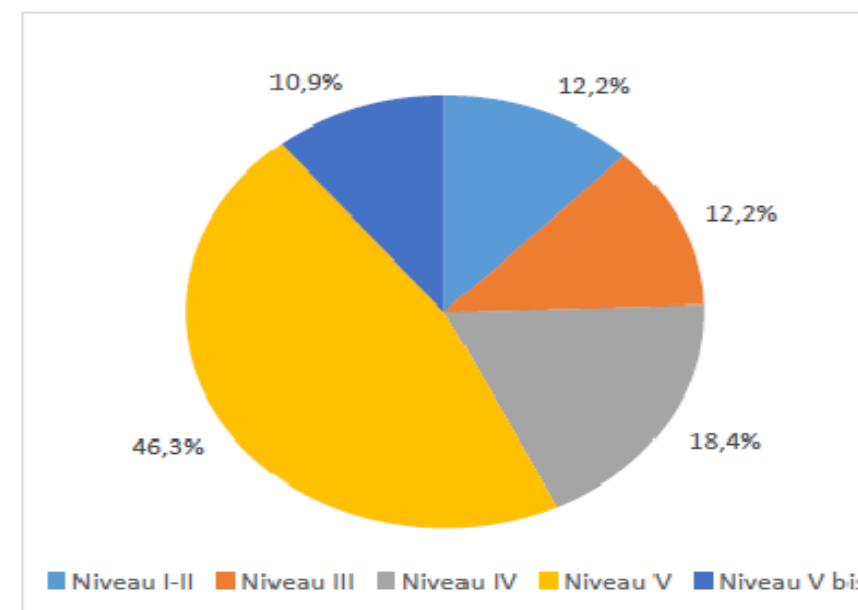
FOCUS Formation

FORMATION CONTINUE



Source : CARIF GUYANE – Traitement OREF GUYANE

En 2016, il y a 220 organismes de formation recensés en Guyane. La grande majorité des organismes de formation est située sur le bassin de Cayenne (78,6%). Ils sont peu représentés sur le bassin de l'Est (2,3%).



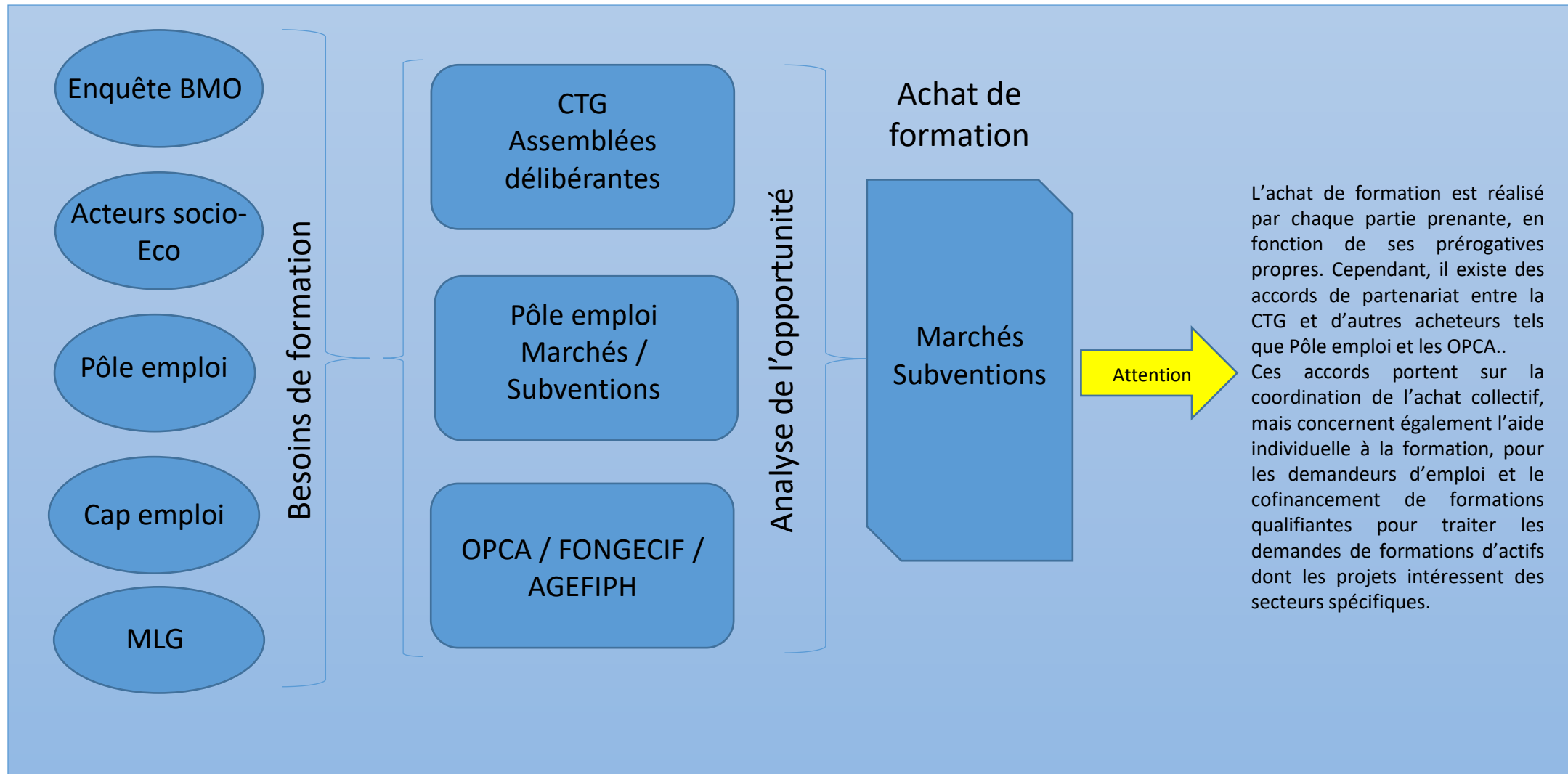
Source : CARIF GUYANE – Traitement OREF GUYANE

En 2016, environ 150 actions de formation étaient dispensées en Guyane par les organismes de formation.

Environ 2 formations sur 5 proposées en Guyane sont des formations de niveau V. 18,4% des formations proposées en Guyane sont de niveau IV.

Les formations de niveau III et niveau I-II restent relativement faibles (12,2%).

Méthodes et conditions actuelles d'achat de formation en Guyane



Méthodes et conditions actuelles d'achat de formation en Guyane (PE et CTG)

la CTG accorde une dotation budgétaire afin de mettre en place une programmation structurante dans les domaines sanitaire social et santé, dans l'agriculture,....4 SIEG sont mis en place sur les territoires de l'est , des savanes et haut et du bas Maroni. Cette offre est complétée par des appels à projets réguliers.

Pole emploi mobilise, via des bons de commande, son marché public de formation collective, effectif depuis 2014 et qui a fait l'objet de reconduction jusqu'en juin 2019. Dans le cadre de la mise en place du conseil en évolution professionnelle et afin d'apporter une réponse individuelle à une demande de financement pole emploi mobilise l'action de formation individuelle (AIF). Ce dispositif permet également de prendre en charge les formations dans le cadre de la VAE. L'action préalable au recrutement ou la préparation opérationnelle à l'emploi sont deux dispositifs d'adaptation des compétences en amont d'un recrutement.

L'AGEFIPH achète par via d'appel d'offre des actions pour les DEBOE, en amont de la qualification et cofinance des formations individuelles.

Les OPCA présents sur le territoire proposent chaque année des Préparation opérationnelle à l'emploi collective (POEC) afin de répondre aux besoins collectifs recensés auprès des entreprises du territoire.

En outre, la CTG, les OPCA, le FONGECIF, les entreprises participent à la formation des actifs.

Dispositifs de formation de Pôle emploi



INVESTIR
DANS VOS
COMPÉTENCES



- L'aide individuelle à la formation (AIF) permet particulièrement bien de répondre à des besoins non prévisibles ou spécifiques. L'AIF permet en revanche peu de transformer l'offre de formation. L'AIF est un devis présenté par un demandeur d'emploi pour financer une place d'une offre de formation qui existe déjà et dont Pôle emploi ne peut garantir qu'elle répond aux attendus du PACTE;
- Les nouvelles aides « AFPR/POEI et POEC adaptées » (qui permettent d'adapter les règles de mise en œuvre aux besoins du territoire) sont des leviers porteurs pour intégrer les besoins de formation renforcée des publics PIC qui ont une opportunité d'embauche à l'issue ;
- L'achat sur marché (AFC) est le levier optimal pour faciliter l'accès des publics PIC à la formation et transformer l'offre de formation mise à disposition par les organismes de formation dans le respect des attendus du PACTE, pour une meilleure adaptation aux besoins des publics éloignés de l'emploi et de la formation.

Connaissez vous bien les AFC Pôle emploi ?



L'AFC Pôle emploi, ce n'est pas

- Un doublonnement avec les achats de la Région ou un type de formation prédéfini : dès lors que la Région l'autorise, tout peut être acheté en AFC pourvu que le besoin soit en nombre et prévisible !
- Un nouveau rôle pour Pôle emploi : les AFC existent et plusieurs Régions bénéficient déjà de la palette des achats réalisés en AFC par Pôle emploi



L'AFC Pôle emploi, c'est

- Avant tout **des formations nécessaires aux territoires et articulées avec les achats de la Région** et des autres financeurs ;
- Des **formations courtes, moyennes comme longues** ;
- Des **formations d'adaptation, de qualification ou de certifications** ;
- La garantie d'exigence sur la qualité et les attendus pédagogiques;
- **Un outil pour la Région complémentaire à son PRF**, pour acheter de manière agile, en volume et à un rapport qualité/prix optimisé.



L'AFC Pôle emploi, ça va être

- Une meilleure expérience utilisateur des stagiaires
- Des innovations dans les méthodes pédagogiques attendues et dans les unités d'œuvre.

**Avec les AFC 2019 Pôle emploi, vous avez
un levier supplémentaire pour réussir
votre PACTE.**

En 2018, Pôle emploi enclenche les « marqueurs de la transformation » des achats de formation



INVESTIR
DANS VOS
COMPÉTENCES



Dans le cadre du Plan d'investissement dans les compétences, Pôle emploi prépare de nouveaux marchés, pour répondre aux besoins émergents, augmenter l'impact de la formation dans la maîtrise des compétences et contribuer à la réussite des Pactes :

- Ces marchés seront effectifs mi 2019 ;
- Ils seront disponibles dans toutes les directions régionales ;
- Ils seront ouverts aux jeunes suivis par les MILO et non inscrits comme demandeurs d'emploi ;
- Ils apporteront plusieurs nouveautés en lien avec les exigences du Pacte, présentées dans ce document ;
- Des premiers modules sont testés en directions régionales et irriguent les travaux.



Méthodologie envisagée pour une actualisation en continu du diagnostic territorial et des réponses de formation

Comment : En cohérence avec les schémas et plans de la CTG (SRII,CPRDFOP,SAR)Analyse DEFM, BMO, évolutions des grands projets régionaux ou locaux, Taux d'insertion dans l'emploi post formation, identifier les besoins des entreprises, résultats des contrats d'étude prospective, études OREF

Prise en compte de l'avis des demandeurs d'emploi à l'issue des formations via l'outil ANNOTEA/ mesure satisfaction

Quand et avec qui

À la maille régionale avec les acteurs du CREFOP, des chambres consulaires, les syndicats professionnels, le SPER, les OPCO

À la maille locale avec les intercommunalité, les représentants des socioprofessionnels (associations locales), des services publics de l'emploi..

Une synthèse annuelle (mi novembre?)

Etat des lieux sur les relations entre acteurs

- structures accueil et orientation
 - coordination au sein du SPE
 - travail sur relations partenariales Pôle emploi – Mission locale
 - Organismes de formation : difficultés de coordination
- coordination
 - Stratégique/ existant
 - SPER / SPEP
 - CREFOP
 - comités politiques de la ville, politiques d'insertion.
 - Opérationnel
 - multiplicité de comités techniques aux contenus différents comités inégal, forte pression sur les responsables de structure du fait de la multiplicité des instances régionales et locales.
- Relations entre acteurs insuffisantes, trop formelles et pas assez opérationnelles,

Etat des lieux sur les relations entre acteurs

- connaissance des acteurs et leurs actions
- évaluation
 - Difficultés d'évaluation, mauvais accès à l'information sur les formations et sur leurs résultats
- Points critiques :
 - documents stratégiques partagés ;
 - outils de pilotage ;
 - outils évaluation ;
 - accès à l'information à tous les acteurs.
 - coordination structurée (échanges aux bons niveaux – opérateurs, techniciens, décideurs...)

Mécanismes de pilotage du PACTE

Le pilotage doit être réalisé en mode projet avec les caractéristiques suivantes:

- Constitution d'une ou plusieurs équipes projet, sous la responsabilité de la CTG
- Mobilisation d'espaces d'animation et de coordination existants sur le territoire pour permettre le suivi des actions
- Mobilisation des conférences de financeurs ou du CREFOP pour la coordination des financeurs de formation du territoire,

Schéma de gouvernance du PACTE / l'existant

Coordination	Stratégique	Opérationnelle
Régional	CREFOP / SPER	SPER
	consultation souvent formelle. Les acteurs informent de certaines de leurs actions	réunions environ deux fois par an.
Local	SPEP	SPEP
autres échelons	politique de la ville, soutien aux associations, gestion programmes, insertion.	

les mêmes responsables sont sollicités dans de nombreux comités...

Schéma de gouvernance du PACTE / schéma cible

Un pilotage en mode projet (constitution d'une ou plusieurs équipes projet?)sous la responsabilité de la CTG

Coordination	Stratégique	Opérationnelle	Fusions possibles
Régional	CREFOP	SPER	
	- information des membres; - administration dédiée; - évaluation / adaptation au fil du temps	réunions environ deux fois par an. présidé par préfet : mise en cohérence des politiques.	
Local échelon territorial concerté	Commission stratégique (format CREFOP : quadripartite)	Commission opérationnelle (opérateurs et acteurs)	
	2x par an • suivi des réalisations • évaluation des résultats • révision des besoins	4x par an • échange d'information entre opérateurs • premier niveau d'évaluation : • réalisations • besoins	

Schéma de gouvernance CREFOP

Coordination	Plénier (décideurs)	Commissions / préparent plénier (techniciens)
Régional	CREFOP +	Emploi Formation et orientation Professionnelles - suivi, évaluation, validation des orientations
	- information des membres; - administration dédiée; - évaluation / adaptation au fil du temps	réunions environ deux fois par an. présidé par préfet : mise en cohérence des politiques.
Local échelon territorial concerté	Commission stratégique (format CREFOP : quadripartite)	Commission opérationnelle (opérateurs et acteurs)
	2x par an • suivi des réalisations • évaluation des résultats • révision des besoins	4x par an • échange d'information entre opérateurs • premier niveau d'évaluation : • réalisations • besoins

Suivi et évaluation du pacte

Les indicateurs régionaux

modalités de recueil :

exploitation des fichiers dématérialisés / enquête auprès des bénéficiaires.

fournisseurs de la donnée :

opérateurs financés dans le cadre du Pacte,
opérateurs du SPE

Traitement des données collectées, mise en forme des tableaux de suivi

collecte des informations :

CTG – Pôle emploi - DIECCTE

traitement, mise en forme et première analyse :

OREF

Cadre d'évaluation des projets expérimentaux

Suivi des indicateurs par le groupe de travail Pacte de la commission EFOP du CREFOP :

- interprétation des données
- examen des situations locales (comités locaux)
- proposition d'évolutions

finalisation des orientations : commission EFOP

validation de l'évaluation et des orientations : CREFOP sur proposition du bureau

1 à la fin du premier semestre ;

2 à la fin du second semestre ;



2. Déclinaison opérationnelle des axes d'intervention

- a. Axe 1 : Garantir l'accès des publics les plus fragiles aux parcours qualifiants
- b. Axe 2 : Proposer des parcours qualifiants vers l'emploi au regard des besoins de l'économie
- c. Axe 3 : Innover dans les territoires
 - Transformation et modernisation du système de formation
 - Développement de l'accompagnement à l'entrepreneuriat
 - Parcours au bénéfice des personnes en situation de handicap



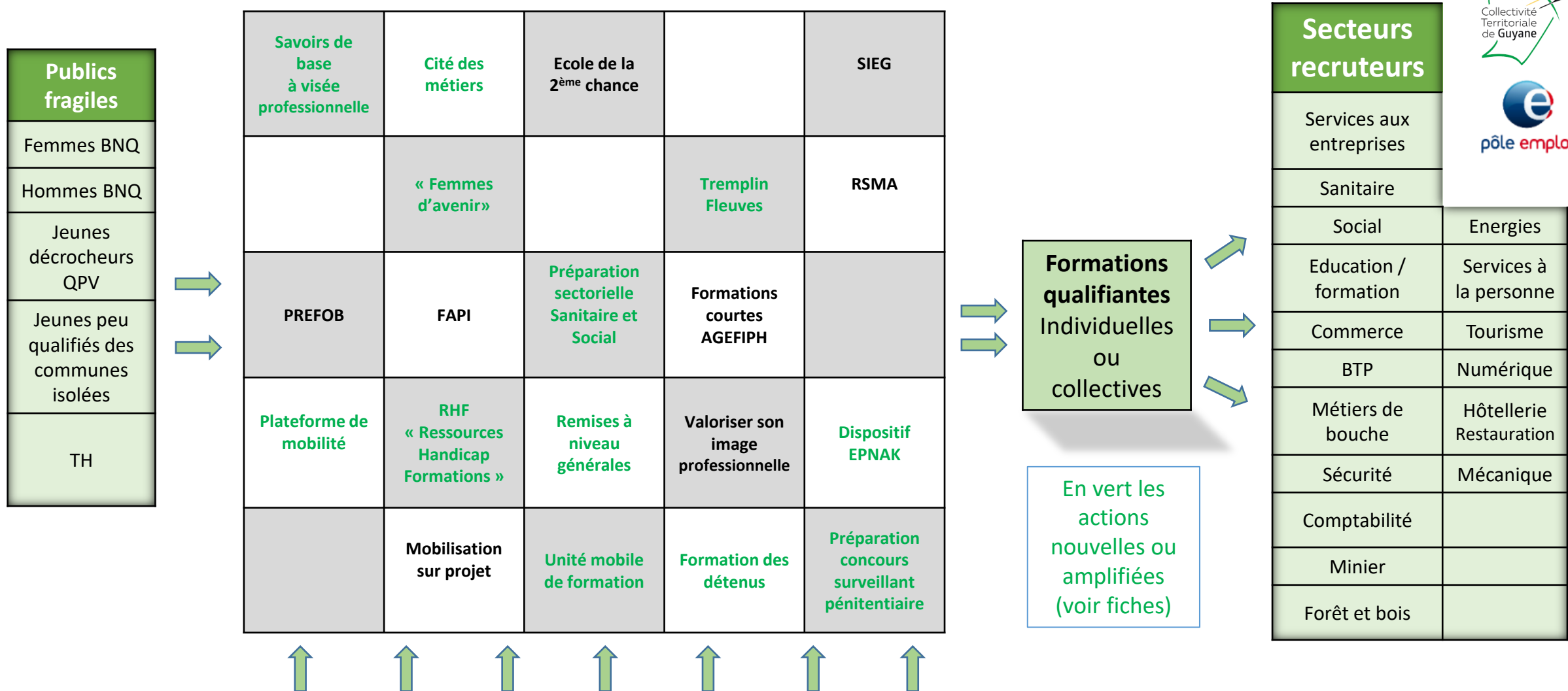
Fiches de l'axe 1 : Garantir l'accès des publics les plus fragiles aux parcours qualifiants par la consolidation des compétences clés pour construire la société des compétences.

Typologie des publics récurrents

Publics récurrents	Francophone	Alphabétisé	Niveau formation	Autonomie digitale	Projet professionnel	Expérience professionnelle	Maîtrise TRE	Freins sociaux	Savoir être / entreprise
Femmes BNQ	Non	peu	6	Non	Rarement	Rarement	Non	Garde d'enfants	rarement
Hommes BNQ	Non	Peu	6	non	Rarement	Souvent	peu	Mobilité	peu
Jeunes décrocheurs QPV	Oui	Oui	6 ou 5	Moyenne	Découragé	Parfois	Peu	Oui	Non
Jeunes peu qualifiés des communes isolées	Oui	Oui	6 ou 5	Moyenne	Peu réaliste	Rarement	Peu	Mobilité	Non
TH	oui	généralement	6 OU 5	Moyenne	Besoin de réorientation	Souvent	Peu	Oui	parfois

Fiches de l'axe 1 : Garantir l'accès des publics les plus fragiles aux parcours qualifiants

Architecture d'articulation des parcours individuels





Fiches de l'axe 1 : Garantir l'accès des publics les plus fragiles aux parcours qualifiants par la consolidation des compétences clés pour construire la société des compétences.

Numéro de fiche	1/01	Intitulé de l'action	Unité mobile de formation
Contexte	L'appareil de formation de Guyane est peu développé, implanté principalement sur « L'île de Cayenne », Kourou et St Laurent, alors que le territoire est très vaste avec une implantation dispersée des populations. La quasi absence de transport collectif entre les communes, isole les populations. Pourtant, la taille des communes, ne permet pas l'installation « rentable » d'un organisme de formation. Ces populations ne peuvent pas être délaissées. Il y a donc nécessité d'imaginer un dispositif adapté au territoire.		
Modalités de mise en œuvre	Création d'une unité mobile de formation, polyvalente, permettant d'apporter la formation dans toutes les communes desservies par le réseau routier, sous la forme d'un camion équipé en salle de formation. Communes concernées : Apatou, Mana, Awala-Yalimapo, Iracoubo, Sinnamary, Montsinery, Macouria, Roura, Cacao, Régina, St Georges. Cette unité devra en particulier pouvoir intervenir sur les besoins principaux des populations concernées : savoirs de base, inclusion numérique, l'élaboration du projet professionnel.		
Publics cibles	Demandeurs d'emploi des communes de Apatou, Mana, Awala-Yalimapo, Iracoubo, Sinnamary, Montsinery, Macouria, Roura, Cacao, Régina, St Georges.		
Calendrier de déploiement	2020		
Budget prévisionnel	Investissement : 200 000 euros Fonctionnement : 250 787 euros/an		
Indicateurs de suivi	Nombre de tournées effectuées Nombre de personnes formées		
Modalités d'évaluation	Evaluation de la qualité des formations dispensées, Analyse de la demande de formation Retour d'expérience des employeurs		





Fiches de l'axe 1 : Garantir l'accès des publics les plus fragiles aux parcours qualifiants par la consolidation des compétences clés pour construire la société des compétences.

Numéro de fiche	1/02	Intitulé de l'action	Unité fluviale polyvalente de formation
Contexte	L'appareil de formation de Guyane est peu développé, implanté principalement sur « L'île de Cayenne », Kourou et St Laurent, alors que le territoire est très vaste avec une implantation dispersée des populations. La quasi absence de transport collectif entre les communes, isole les populations. Pourtant, la taille des communes, ne permet pas l'installation « rentable » d'un organisme de formation. Ces populations ne peuvent pas être délaissées. Il y a donc nécessité d'imaginer un dispositif adapté au territoire.		
Modalités de mise en œuvre	Création d'un unité mobile polyvalente de formation prenant la forme d'une pirogue aménagée en plateaux techniques. Cette pirogue proposera une offre de formations dans les communes installées le long du Maroni : Gran-Santi, Papaïchton et Maripassou, ainsi que Camopi, sur l'Oyapock.		
Publics cibles	Personnes en recherche d'emplois installées dans les communes cibles.		
Calendrier de déploiement	2020		
Budget prévisionnel	Investissement : 200 000 euros Fonctionnement : 250 787 euros/an		
Indicateurs de suivi	Nombre de tournées effectuées Nombre de personnes formées		
Modalités d'évaluation	Evaluation de la qualité des formations dispensées, Analyse de la demande de formation Retour d'expérience des employeurs		





Fiches de l'axe 1 : Garantir l'accès des publics les plus fragiles aux parcours qualifiants par la consolidation des compétences clés pour construire la société des compétences.

Numéro de fiche	1/03	Intitulé de l'action	Pré qualification et qualification des personnes sous main de Justice
Contexte	La Collectivité territoriale de Guyane s'est déjà beaucoup engagée dans la formation des personnes sous main de Justice. Cette effort doit être poursuivi tant la demande de formation est importante, notamment en milieu carcéral. En effet, les actions menées préalablement ont montré que le public concerné était fortement motivé par la formation professionnelle, compte tenu des effets particulièrement positifs sur le développement de l'estime de soi et sur le retour en activités après la période d'incarcération.		
Modalités de mise en œuvre	Mise en place de formations pré qualifiantes et qualifiantes, dans les secteurs pour lesquels les possibilités d'insertion professionnelle, à la sortie, sont réelles : Hôtellerie et de la restauration Entretien Initiation à l'agriculture Services à la personne		
Publics cibles	Personnes sous main de Justice		
Calendrier	Dernier trimestre 2019		
Budget	302 361 euros / an		
Indicateurs de suivi	- Taux de réussite aux évaluations - Nombre de participant aux formations		
Modalités d'évaluation	- Coordination des actions de formation en partenariat avec les services de l'administration pénitentiaire.		





Fiches de l'axe 1 : Garantir l'accès des publics les plus fragiles aux parcours qualifiants par la consolidation des compétences clés pour construire la société des compétences.

Numéro de fiche	1/04	Intitulé de l'action	Savoirs de base à visée professionnelle
Contexte	En Guyane, 39% de la population adulte soit 50 000 personnes ne savent ni lire ni écrire (source enquête INSEE de 2014). Selon les données issues de la Journée Défense et Citoyenneté (JDC), en 2015, 28,8 % des jeunes ont été repérés en situation d'illettrisme. Le dispositif PREFOB relancé en 2018 par la CTG propose des actions de formation axées essentiellement sur l'insertion sociale ne répondant pas suffisamment aux besoins des chercheurs d'emploi. Autre public, les personnes d'origine étrangère, scolarisées dans leur pays, n'ayant pas une maîtrise suffisante de la langue française pour s'insérer sur le marché du travail.		
Modalités de mise en œuvre	Actions de renforcement des savoirs de base, à visée professionnelle, permettant au public cible d'acquérir les savoirs et le vocabulaire utiles pour accéder à l'emploi : - Remise à niveau formation « Agent hospitalier », - Remise à niveau formation « Agent de propreté et de nettoyage » - Compétences de base professionnelles générales (Saint-Georges, Maripasoula, Camopi, Mana)		
Publics cibles	Demandeurs d'emploi illettrés, analphabètes ou FLE		
Calendrier de déploiement	Second semestre 2019		
Budget prévisionnel	1 250 000 €		
Indicateurs de suivi	Taux de réussite aux tests de l'ANLCI Taux de retour à l'emploi Taux de satisfaction		
Modalités d'évaluation	Voir dispositif global d'évaluation		





Fiches de l'axe 1 : Garantir l'accès des publics les plus fragiles aux parcours qualifiants par la consolidation des compétences clés pour construire la société des compétences.

Numéro de fiche	1/05	Intitulé de l'action	Formation des aidants familiaux
Contexte	Les premières données relevées dans le cadre du contrat d'études prospectives relatif à la filière du Service à la personne font apparaître une forte part du travail informel, dans ce secteur. Dans un vaste ensemble d'activité, les métiers relatifs à la garde d'enfants ou de personnes âgées ou handicapées sont manifestement les plus importants, au regard des analyses développées par les services de la Collectivité territoriale.		
Modalités de mise en œuvre	Mise en place d'actions de formation pré qualifiantes visant à accompagner la professionnalisation des personnes concernées		
Publics cibles	Personnes en recherche d'emplois, identifiés dans le secteur informel		
Calendrier de déploiement	Second semestre 2019		
Budget prévisionnel	340 698 €		
Indicateurs de suivi	Nombre de personnes formées Taux de retour à l'emploi légal		
Modalités d'évaluation	Etudes d'évaluation de l'impact de la mesure sur le travail informel		





Fiches de l'axe 1 : Garantir l'accès des publics les plus fragiles aux parcours qualifiants par la consolidation des compétences clés pour construire la société des compétences.

Numéro de fiche	1/06	Intitulé de l'action	Dispositif permanent de formation de base à visée professionnelle
Contexte	En Guyane, 39% de la population adulte est en grande difficulté avec l'écrit(source enquête INSEE de 2014). Selon les données issues de la Journée Défense et Citoyenneté (JDC), en 2015, 28,8 % des jeunes ont été repérés en situation d'illettrisme ainsi que 20% des adultes ayant été scolarisés en Guyane. A ceux-ci viennent s'ajouter les personnes allophones ne maîtrisant pas assez bien la langue française à l'oral comme à l'écrit pour entrer sur le marché du travail. Pourtant nombre de ses personnes ont une expérience professionnelle et souhaite accéder à des formations techniques et professionnelles et/ou à l'emploi.		
Modalités de mise en œuvre	Créer un dispositif permanent de formation de base à visée professionnelle, permettant au public cible de développer les compétences de base, les connaissances et les savoir-être indispensables dans le monde du travail et l'environnement économique. Ces formations seront déployées en deux plateformes : première plateforme sur la zone Est du territoire avec 4 sessions de formation d'une durée de 300h. Deuxième plateforme sur la zone Ouest du territoire avec 5 sessions de formation de 300h.		
Publics cibles	Demandeurs d'emploi, Jeunes inscrits à la Mission Locale, Bénéficiaires du RSA ayant des difficultés de maîtrise des compétences de base mais ayant une expérience de travail en Guyane ou sur le territoire français, ou à l'étranger.		
Calendrier de déploiement	2ème trimestre 2019 : lancement de l'appel d'offres ; 3ème trimestre 2019 : attribution des offres et notation 4ème trimestre 2019 : mise en place et ouverture des formations		
Budget prévisionnel	200 000 € / an		
Indicateurs de suivi	Nombre de places de formation pourvues sachant que le dispositif propose 135 places Nombre d'heures de formation réalisées sachant que le dispositif permet de déployer 40500 h/stagiaire		
Modalités d'évaluation	Suivi quantitatif des inscriptions et des heures de formation effectuées et suivi qualitatif. Un recueil de données qualitatives en rapport avec la mise en place effective du cahier des charges.		

**Acheteur
prévisible CTG**



Fiches de l'axe 1 : Garantir l'accès des publics les plus fragiles aux parcours qualifiants par la consolidation des compétences clés pour construire la société des compétences.

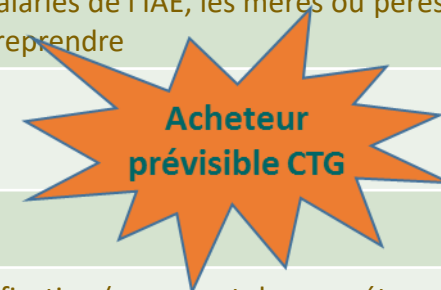
Numéro de fiche	1/07	Intitulé de l'action	Parcours d'entrée en emploi
Contexte	Les jeunes engagés dans les parcours d'insertion professionnelle peinent à trouver un employeur susceptible de les accueillir en stage. La situation est identique s'agissant des apprentis. L'une des difficultés évoquée par les employeurs est le décalage avec la culture d'entreprise. En effet, souvent les jeunes sont accusés de ne pas savoir se comporter en entreprise et éprouvent manifestement de grandes difficultés à comprendre les attentes des employeurs.		
Modalités de mise en œuvre	Mise en place de cycle de formation à la vie en entreprise. Apprentissage de l'autonomie. Apprentissage du démarchage des chefs d'entreprise. Apprendre à se présenter favorable Apprendre les règles de base de la relation professionnelle Maîtrise du langage		
Publics cibles	Jeunes de 16 à 25 ans (publics de la Mission locale)		
Calendrier de déploiement	Second semestre 2019		
Budget prévisionnel	641 045 €		
Indicateurs de suivi	Nombre de personnes formées Taux d'accès à l'entreprise Suivi du décrochage		
Modalités d'évaluation	Retour d'expérience des chefs d'entreprise Analyse de l'impact de la mesure sur l'abandon de parcours		





Fiches de l'axe 1 : Garantir l'accès des publics les plus fragiles aux parcours qualifiants par la consolidation des compétences clés pour construire la société des compétences.

Numéro de fiche	1/08	Intitulé de l'action	Dispositif régional de formation en bureautique
Contexte	Nombreux sont les jeunes qui potentiellement peuvent accéder à un emploi dans les secteur bureautique. La non maîtrise des outils afférentes compromet cette opportunité. Ainsi , cette action répond à deux objectifs : - Faire acquérir, développer ou renforcer chez les demandeurs d'emploi et les jeunes des compétences sur les outils bureautiques permettant de travailler dans des domaines du secrétariat, de la gestion, de la comptabilité, du commerce, de la logistique		
Modalités de mise en œuvre	Actions de formation modulaires et individualisées visant à développer des compétences en bureautique dans les métiers précités, en lien avec le projet du bénéficiaire, dans un objectif de maintien ou de retour à l'emploi des demandeurs d'emploi ou des jeunes. Modules de formation proposés: 1. Environnement informatique, messagerie et internet : Phase 1 « découverte » , Phase 2 « Appui à la recherche d'emploi / démarches administratives »; 2. Traitement de texte (niveaux débutant, intermédiaire et avancé) ; 3. Tableur (niveaux débutant, intermédiaire et avancé) ; 4. Système de gestion de base de données (niveaux débutant et intermédiaire/avancé) 5. Présentation Assistée par Ordinateur (PAO)		
Publics cibles	Demandeurs d'emploi, handicapés, publics sans emploi, public en main de justice, réfugiés ; bénéficiaires du dispositif régional d'accompagnement à la VAE, allocataires du RSA. Sont également éligibles au dispositif : les salariés de l'IAE, les mères ou pères de famille ayant interrompu leur activité professionnelle pour élever leurs enfants et désirant la reprendre		
Calendrier de déploiement	2019- 2021		
Budget prévisionnel	412 136 €		
Indicateurs de suivi	Nombre de bénéficiaire potentiels identifiés – nombre de participants ayant obtenu une certification (passeport de compétences informatiques européen et B2I), une préparation à la qualification, une professionnalisation		
Modalités d'évaluation	Bilan des actions de formations réalisées		





Fiches de l'axe 1 : Garantir l'accès des publics les plus fragiles aux parcours qualifiants par la consolidation des compétences clés pour construire la société des compétences.

Numéro de fiche	1/09	Intitulé de l'action	Alphabétisation et développement des compétences clés
Contexte	La caractéristique multi ethnique et multiculturelle du territoire met en évidence un taux d'illettrisme conséquent y compris notamment des personnes d'origine étrangère, et des personnes en défaut de scolarité. Ces facteurs contribuent à des insuffisances en matière de maîtrise de la langue française et de connaissance de base pour ces publics qualifiés de fragiles.		
Modalités de mise en œuvre	Formation aux savoirs de base pour les publics les plus fragiles - Création d'un dispositif permanent de lutte contre l'illettrisme à visée professionnelle, permettant au public cible d'acquérir les savoirs et le vocabulaire utiles pour accéder à l'emploi. - Positionnement pour poser un diagnostic sur les besoins en formation et le niveau des candidats (niveau Alpha, ILL, FLE). - Constitution de groupe homogène composé de 10 à 15 personnes (parité : homme/femme) - Choix des thématiques permettant de renforcer les compétences Clés		
Publics cibles	Demandeurs d'emploi illettrés, analphabètes ou FLE		
Calendrier de déploiement	2019 – 2021		
Budget prévisionnel	1 340 902 €		
Indicateurs de suivi	Livret de suivi permettant de définir les étapes du parcours de formation - entretiens individuels pour identifier les freins et apporter des remédiations - Portefeuille de compétences - Taux de réussite aux tests de l'ANLCI - Taux de satisfaction		
Modalités d'évaluation	Evaluation diagnostique - Evaluation en cours de formation - Evaluation sommative - Grille d'évaluation pour mesurer l'acquisition des notions travaillées - Attestation de fin de formation		





Fiches de l'axe 1 : Garantir l'accès des publics les plus fragiles aux parcours qualifiants par la consolidation des compétences clés pour construire la société des compétences.

Numéro de fiche	1/10	Intitulé de l'action	Sessions d'éducation à la citoyenneté
Contexte	Les jeunes non qualifiés sont les plus vulnérables sur le marché de l'emploi. 38% ne possèdent pas de diplôme ou de qualification en Guyane. L'origine sociale ou géographique des jeunes peut constituer un facteur d'inégalité dans l'accès au marché du travail. L'éclatement de la cellule familiale, les rapports difficiles aux institutions (comme l'école), l'enclavement territorial, sont autant de catalyseurs des fractures qui fragilisent les perspectives d'insertion.		
Modalités de mise en œuvre	Proposer des sessions en internat dans un environnement structurant, sécurisant et valorisant de manière à permettre aux jeunes de se construire socialement et de s'intégrer professionnellement. Le cadre proposé repose sur les principes de l'éducation populaire pour créer un espace de transition dont les jeunes ont besoin pour se préparer à l'emploi et trouver leur place dans la société. Ces sessions favorisent une évolution comportementale durable ainsi qu'un processus d'autonomisation.		
Publics cibles	Jeunes décrocheurs QPV Jeunes peu qualifiés des communes isolés		
Calendrier de déploiement	2 ^{ème} semestre 2019		
Budget prévisionnel	49 600 euros/an		
Indicateurs de suivi	• Nombre de jeunes accompagnés • Nombre de sessions organisées		
Modalités d'évaluation	• Feuilles de présence • Temps de suivi • Taux d'intégration dans des parcours de formation		





Fiches de l'axe 1 : Garantir l'accès des publics les plus fragiles aux parcours qualifiants par la consolidation des compétences clés pour construire la société des compétences.

Numéro de fiche	1/11	Intitulé de l'action	Coacher pour l'emploi
Contexte	Les jeunes non qualifiés sont les plus vulnérables sur le marché de l'emploi. 38% ne possèdent pas de diplôme ou de qualification en Guyane. L'origine sociale des jeunes peut constituer un facteur d'inégalité dans l'accès au marché du travail. Le seuil de pauvreté de la cellule familiale, le désengagement des parents, les rapports difficiles aux institutions, sont autant de catalyseurs des fractures qui fragilisent les perspectives d'insertion.		
Modalités de mise en œuvre	Proposer des sessions d'accompagnement individualisée pour les jeunes sans qualification de manière à lever les freins à leur insertion en s'appuyant sur des pratiques sportives ou culturelles: Les coachs pour l'emploi devront ainsi préparer et entraîner les jeunes dans une dynamique d'insertion professionnelle en les positionnant sur des dispositifs adaptés ou en les inscrivant sur des formations adaptées.		
Publics cibles	Jeunes décrocheurs QPV		
Calendrier de déploiement	2 ^{ème} semestre 2019		
Budget prévisionnel	49 600 euros / an		
Indicateurs de suivi	• Nombre de jeunes accompagnés • Temps de suivi et d'assistance		
Modalités d'évaluation	• Feuilles de présence • Enquête de suivi auprès des jeunes, • Démarches d'insertion réalisées (candidature, inscription...)		





Fiches de l'axe 1 : Garantir l'accès des publics les plus fragiles aux parcours qualifiants par la consolidation des compétences clés pour construire la société des compétences.

Numéro de fiche	1/12	Intitulé de l'action	« Femmes d'avenir »
Contexte	Plus du tiers des femmes demandeuses d'emploi s'inscrivent par défaut dans le métier de femme de ménage (7000 personnes). Ce phénomène est le fruit d'une combinaison de freins : très faible niveau scolaire (voire illettrisme) faible connaissance du français, peu de représentation du marché du travail, faible estime de soi, peu de mobilité, contraintes familiales, peu d'expérience professionnelle. Ces personnes doivent être accompagnées à imaginer leur avenir professionnel		
Modalités de mise en œuvre	Plusieurs dispositifs ont été expérimentés par Pôle emploi Guyane récemment avec de bons résultats, mais les moyens mobilisés sont sous dimensionnés par rapport au public cible. Il s'agirait donc de créer un dispositif permanent, à entrée par cohortes mensuelles, sur tout le territoire, pour travailler le projet professionnel tout en levant les divers freins. Une approche par l'image (type BECPREA) est à privilégier. Autres modalités à mobiliser : enquête métier, image de soi, ateliers compétences, accompagnement au numérique, levée des freins sociaux,		
Publics cibles	Femmes de bas niveau de qualification sans projet professionnel réaliste		
Calendrier de déploiement	Juillet 2019 pour les premières cohortes puis entrées mensuelles Modules de 2 mois à 20 h semaine + 2 semaines en entreprise		
Budget prévisionnel	1,189,000 € pour 450 places annuelles		
Indicateurs de suivi	- Taux de projets réalistes en fin d'action - Taux de satisfaction - Taux de retour à l'emploi à 12 mois		
Modalités d'évaluation	Voir dispositif global d'évaluation		





Fiches de l'axe 1 : Garantir l'accès des publics les plus fragiles aux parcours qualifiants par la consolidation des compétences clés pour construire la société des compétences.

Numéro de fiche	1/13	Intitulé de l'action	Préparatoire sectorielle Sanitaire et social
Contexte	Le secteur sanitaire et social est porteurs de nombreux emplois en Guyane. Cela va s'accroître dans les années à venir car l'accroissement démographique devra être accompagné par un agrandissement des structures existantes ou la création de nouvelles structures (hôpitaux, EPHAD, structures liées au handicap, crèches ...). Les structures de formation de ce secteur (IFSI, IRDTS) peinent à recruter, car le niveau des candidats est trop bas par rapport aux prérequis.		
Modalités de mise en œuvre	Créer un dispositif annuel de formation, proposant une remise à niveau ciblée au secteur sanitaire et social, callée sur le calendrier de sélection des écoles. Cette action de formation devra porter principalement sur les savoirs théoriques du secteur, l'expression orale et écrite, la représentation des métiers cibles. Elle intégrera des stages en entreprises.		
Publics cibles	Demandeurs d'emploi de niveau 4 ayant un projet dans le sanitaire et social. Niveau 5 pour certaines formations		
Calendrier de déploiement	2019 en fonction des calendriers de sélection 10 semaines en centre à 30 h hebdo + 1 mois en entreprise 3 lieux : St Laurent, Cayenne, Kourou		
Budget prévisionnel	339,000 € pour 70 places annuelles		
Indicateurs de suivi	Taux d'intégration dans les écoles Satisfaction des écoles sur leur facilité à recruter		
Modalités d'évaluation	Voir dispositif global d'évaluation		





Fiches de l'axe 1 : Garantir l'accès des publics les plus fragiles aux parcours qualifiants par la consolidation des compétences clés pour construire la société des compétences.

Numéro de fiche	1/14	Intitulé de l'action	Tremplin Fleuve
Contexte	4 communes de Guyane, situées le long des fleuves frontaliers, non desservies par voie terrestre, partagent les caractéristiques d'une population en nombre, très jeune et en forte croissance. Il s'agit des communes de Camopi, Maripasoula, Papaïchton et Grand Santi. La solution d'une unité mobile de formation n'est pas adaptée pour ces territoires, pourtant les besoins de formation sont très importants, en particulier sur l'élaboration du projet professionnel, le numérique, la remise à niveau. Une solution adaptée et régulière doit être proposée.		
Modalités de mise en œuvre	Planification 3 fois par an, sur chacune des 4 communes identifiées, d'une action « tremplin » proposant un accompagnement à l'élaboration du projet professionnel (dans ou en dehors de la commune), complété par une remise à niveau (validation CLEA), un développement de la maîtrise du numérique, un travail sur l'image et l'estime de soit.		
Publics cibles	Prioritairement : jeunes de – de 30 ans des 4 communes concernées		
Calendrier de déploiement	2 nd semestre 2019 – 3 actions par an sur chaque commune pendant 4 ans – groupes de 12		
Budget prévisionnel	566,000 € pour 150 places annuelles		
Indicateurs de suivi	Taux de projets réalistes en fin d'action Taux de satisfaction Taux de certification CLEA Taux de poursuite vers formations qualifiantes		
Modalités d'évaluation			





Fiches de l'axe 1 : Garantir l'accès des publics les plus fragiles aux parcours qualifiants par la consolidation des compétences clés pour construire la société des compétences.

Numéro de fiche	1/15	Intitulé de l'action	Plateforme individualisée de remise à niveau générale
Contexte	Les études de l'INSEE font ressortir que le niveau de formation de la population guyanaise n'augmente pas d'une génération à l'autre. Les statistiques de Pôle emploi mettent en évidence que 70 % des demandeurs d'emploi ont un niveau de formation <= au CAP. Il est constaté également que le niveau réel de la personne est bien souvent inférieur au diplôme présenté. Ainsi, des jeunes titulaires du BAC sont souvent en échec pour des épreuves de sélection basées sur un niveau BAC. Afin de faciliter l'accès à des parcours de formation qualifiants, il est nécessaire de proposer un dispositif permettant une remise à niveau personnalisée.		
Modalités de mise en œuvre	Installer dans les 3 principales villes du territoire, une plateforme individualisée de remise à niveau générale, à entrées et sorties permanentes, capable de proposer un programme sur mesure en vue d'une entrée en formation qualifiante ou d'une préparation de concours administratif.		
Publics cibles	Demandeurs d'emploi de niveau 6 et 5		
Calendrier de déploiement	Second semestre 2019		
Budget prévisionnel	Parcours individuel moyen : 200 h 564,000 € pour 175 places annuelles		
Indicateurs de suivi	Taux de réussite aux sélections en formation		
Modalités d'évaluation	Voir dispositif global d'évaluation		



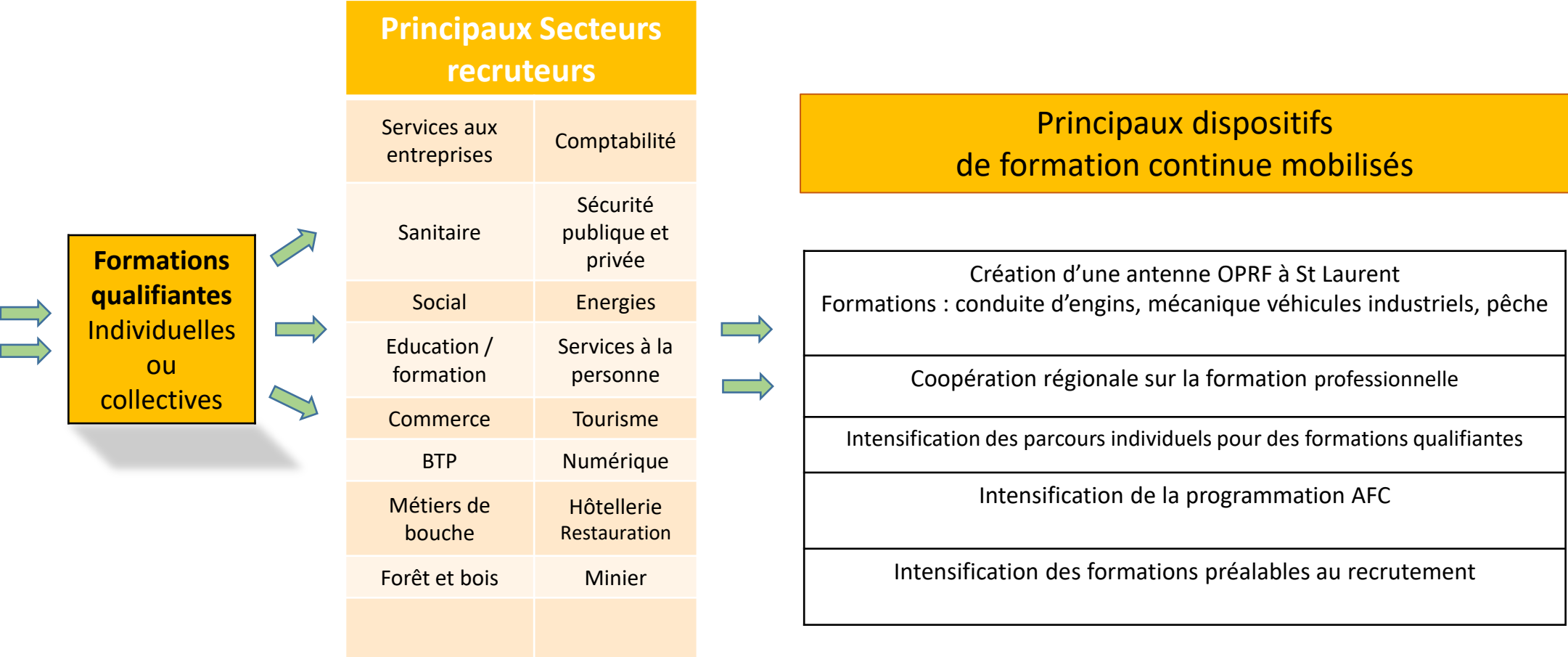


Fiches de l'axe 1 : Garantir l'accès des publics les plus fragiles aux parcours qualifiants par la consolidation des compétences clés pour construire la société des compétences.

Numéro de fiche	1/16	Intitulé de l'action	Préparation au concours de surveillant pénitentiaire
Contexte	Un second centre pénitentiaire doit être construit en Guyane, à horizon de 4 ans, à St Laurent du Maroni. Près de 300 postes à pourvoir. Aujourd'hui déjà, sur le centre de Rémire Montjoly, une grande partie des poste est pourvue par mutations extraterritoriale. L'idée est d'anticiper l'ouverture du centre de St Laurent, en préparant dès à présent un volume important de guyanais pour réussir le concours, se former en métropole, et revenir prendre les postes en Guyane		
Modalités de mise en œuvre	Création d'une formation préparatoire au concours, avec plusieurs implantations sur Cayenne et St Laurent, intégrant une remise à niveau, une préparation sportive, une préparation aux épreuves. Dispositif à construire en coordination avec l'Administration pénitentiaire.		
Publics cibles	Demandeurs d'emploi de tout le territoire correspondants aux prérequis administratifs : nationalité, casier judiciaire ...		
Calendrier de déploiement	Janvier 2020 pour inscription au concours en septembre suivant		
Budget prévisionnel	535,000 € pour 60 places annuelles		
Indicateurs de suivi	Taux de réussite au concours		
Modalités d'évaluation	Voir dispositif global d'évaluation		



Fiches de l'axe 2 : Proposer des parcours qualifiants vers l'emploi, renouvelés dans leur contenu, au regard des besoins de l'économie en temps réel et de façon prospective.





Fiches de l'axe 2 : Proposer des parcours qualifiants vers l'emploi, renouvelés dans leur contenu, au regard des besoins de l'économie en temps réel et de façon prospective.

Numéro de fiche	2/01	Intitulé de l'action	Découverte des métiers du numérique
Contexte	Nombreux sont les individus qui se trouvent confrontés aux difficultés d'accès et d'utilisation de l'outil informatique. L'usage du numérique est de plus en plus important dans le monde professionnel. Les personnes qui sont trop éloignées de l'emploi sont souvent également celles qui sont les plus en retrait par rapport à l'utilisation des outils numériques. De fait, cette situation est une cause importante d'exclusion du marché de l'emploi.		
Modalités de mise en œuvre	Mise en place de sessions de formation, sous forme de sas, à destination des publics en recherche d'emploi.		
Publics cibles	Publics isolés et éloignés de l'emploi DE, Bénéficiaires RSA, Salariés en reconversion		
Calendrier	2019 - 2022		
Budget prévisionnel	270 655 €		
Indicateurs de suivi	Nombre de personnes formés Taux d'insertion professionnel		
Modalités d'évaluation	Etudes sur l'insertion professionnelle des personnes formées		





Fiches de l'axe 2 : Proposer des parcours qualifiants vers l'emploi, renouvelés dans leur contenu, au regard des besoins de l'économie en temps réel et de façon prospective.

Numéro de fiche	2/02	Intitulé de l'action	Antenne OPRF de l'Ouest
Contexte	La croissance démographique de l'Ouest et les déséquilibres existants sur l'appareil de formation guyanais, conduisent à décider la création d'une antenne de l'OPRF (Opérateur Public Régional de Formation) sur l'Ouest. Sans évoquer les projets industriels actuellement en discussion, la mine recrute en Guyane et les entreprises en place rencontrent des difficultés à trouver des candidats opérationnels. Depuis la signature d'une convention collective de branche, les conditions de travail et conditions salariales sont clairement établies. Les formations déjà organisées et financées par Pôle emploi ces dernières années ou ces derniers mois ont démontré la possibilité de motiver des candidats du territoire et d'adapter leurs compétences aux besoins des entreprises		
Modalités de mise en œuvre	Les crédits du PACTE seraient mobilisés, • D'une part pour l'investissement : construction du site et équipement des plateaux techniques • D'autre part pour les coûts de formation pédagogique. Trois plateaux techniques pourraient être installés sur place pour faire face aux besoins du territoire : • Conduite d'engins de chantier (secteurs TP, mines et forêts) • Mécanique Véhicules industriels (engins de chantier, bus, camions) • Pêche		
Publics cibles	Tout public demandeur d'emploi		
Calendrier	2020		
Budget prévisionnel	1 500 000 euros		
Indicateurs de suivi	Nombre de formations proposées dans la région Nombre de personnes en formation Taux d'emploi des personnes formées Taux de satisfaction des employeurs		
Modalités d'évaluation	Remontée des informations via le SPEP		





Fiches de l'axe 2 : Proposer des parcours qualifiants vers l'emploi, renouvelés dans leur contenu, au regard des besoins de l'économie en temps réel et de façon prospective.

Numéro de fiche	2/03	Intitulé de l'action	Dispositif régional « Apprentissage des langues dans une dynamique d'insertion professionnelle »
Contexte	La pratique des langues représente aujourd'hui un enjeu majeur dans le cadre du parcours d'insertion professionnelle. En effet, nombreux sont les secteurs d'activité où la maîtrise d'une langue étrangère est obligatoire. Dans certains cas, la langue « officielle » de la filière est étrangère. C'est notamment le cas de l'anglais dans la filière aéronautique. Par ailleurs, la Guyane est installée dans un environnement géographique dominé par la pratique de langues latines telles que le portugais et l'espagnol. La maîtrise de ces langues est aujourd'hui particulièrement importante dans le milieu médical, dans le milieu du service à la personne et dans les fonctions d'accueil. Enfin, il faut noter la particularité des territoires de l'intérieur, où la pratique de langues régionales telles que le Sranan Tongo ou les langues amérindiennes s'impose au sein même du service public. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle, l'Académie de Guyane a installé des intervenants en langues maternelles pour accompagner les enseignants confrontés à ces univers linguistiques particuliers.		
Modalités de mise en œuvre	Mise en œuvre de modules de formation en langues anglaise, portugaise (du Brésil), espagnol et régionales.		
Publics cibles	Tout public en recherche d'emploi		
Calendrier de déploiement	Dernier trimestre 2019		
Budget prévisionnel	420 000 euros		
Indicateurs de suivi	Taux de certification Taux de réussite aux certifications Nombre de participants Taux de retour en emploi		
Modalités d'évaluation	Remontée de données via les SPEP		



Fiches de l'axe 2 : Proposer des parcours qualifiants vers l'emploi, renouvelés dans leur contenu, au regard des besoins de l'économie en temps réel et de façon prospective.

Numéro de fiche	2/04	Intitulé de l'action	Coopération régionale sur la formation professionnelle
Contexte	Du fait de la petite taille de sa population, la Guyane ne dispose pas d'un appareil de formation couvrant tous les métiers et secteurs professionnels. L'investissement dans de nouveaux plateaux techniques peut s'avérer non rentable quand le volume de personnes à former est limité. Nous sommes entourés de pays disposants parfois d'infrastructures de formation de haut niveau (surtout au Brésil).		
Modalités de mise en œuvre	Ouvrir la possibilité de mutualiser les installations pédagogiques pour certaines formation au niveau du plateau amazonien. En particulier, faire venir des unités mobiles de formation sur notre territoire quand celles-ci existent et correspondent à nos besoins.		
Publics cibles	Demandeurs d'emploi, Envisager une mutualisation avec d'autres financeurs pour le public scolaire ou apprentis		
Calendrier de déploiement	1 ^{ère} action : septembre 2019 en partenariat avec la Chambre des métiers, sur la boulangerie En fonction des besoins et opportunités		
Budget prévisionnel	60,000 € annuel		
Indicateurs de suivi	Taux de réussite aux épreuves		
Modalités d'évaluation	Voir dispositif global d'évaluation		





Fiches de l'axe 2 : Proposer des parcours qualifiants vers l'emploi, renouvelés dans leur contenu, au regard des besoins de l'économie en temps réel et de façon prospective.

Numéro de fiche	2/05	Intitulé de l'action	Intensification des parcours individuels pour des formations qualifiantes
Contexte		La moitié des besoins de formation des demandeurs d'emploi ne trouve pas réponse dans les programmations d'actions collectives. Il est donc important de prendre en compte les projets individuels et de mobiliser les dispositifs de prise en charge	
Modalités de mise en œuvre		Augmentation conséquente du nombre de parcours finançables pour répondre aux besoins du public et hausse du coût pivot	
Publics cibles		Tous publics inscrits comme demandeur d'emploi dont le projet de formation est cohérent avec un projet professionnel validé	
Calendrier de déploiement		Dès signature du PACTE	
Budget prévisionnel		Coût pivot du parcours individuel : 2700 € pour 670 places annuelles, soit 1,800,000 € par an	
Indicateurs de suivi		Taux de retour à l'emploi	
Modalités d'évaluation		Voir dispositif global d'évaluation	





Fiches de l'axe 2 : Proposer des parcours qualifiants vers l'emploi, renouvelés dans leur contenu, au regard des besoins de l'économie en temps réel et de façon prospective.

Numéro de fiche	2/06	Intitulé de l'action	Intensification de la programmation AFC
Contexte	Comme l'a démontré le diagnostic territorial, le territoire guyanais offre d'importantes opportunités d'emploi dans une vingtaine de secteurs d'activité, pour peu que les personnes soient qualifiées. L'axe 1 du PACTE va permettre d'élever le niveau général des demandeurs d'emploi et de les accompagner sur leur projet professionnel, constituant ainsi un vivier de personnes à former dans les différents secteurs. Une intensification de la programmation AFC permettra d'apporter des opportunités de qualification à ce public et des solutions de recrutement aux employeurs		
Modalités de mise en œuvre	Programmation récurrente sur 4 ans sur les principaux secteurs recruteurs et sur tous les bassins d'emploi : • AFC pré qualification • AFC qualification		
Publics cibles	Demandeurs d'emploi présentant les pré requis de niveau		
Calendrier de déploiement	A partir de juillet 2019, durant 4 ans		
Budget prévisionnel	4 millions d'euros par an pour 170 pré qualifications et 380 qualification,		
Indicateurs de suivi	Taux de retour à l'emploi		
Modalités d'évaluation	Voir dispositif global d'évaluation		





Fiches de l'axe 2 : Proposer des parcours qualifiants vers l'emploi, renouvelés dans leur contenu, au regard des besoins de l'économie en temps réel et de façon prospective.

Numéro de fiche	2/07	Intitulé de l'action	Intensification des formations préalables au recrutement
Contexte	Face aux offres d'emploi proposées par les recruteurs, il est fréquent de constater un décalage entre les compétences recherchées et le profil des candidats proposables. Il est donc souvent nécessaire d'apporter un complément de formation au candidat.		
Modalités de mise en œuvre	Les dispositifs AFPR et POEI constituent une réponse simple, facilement mobilisable, pour apporter au candidat, la compétences manquante, préalablement au recrutement, sous réserve de l'engagement de l'employeur à recruter la personne en fin de l'action de formation. La formation peut se dérouler dans l'entreprise ou en centre de formation.		
Publics cibles	Demandeurs d'emploi sélectionnés par l'employeur pour être recrutés		
Calendrier de déploiement	Immédiat, dès signature du PACTE		
Budget prévisionnel	Coût pivot : 1500 € pour 300 conventions individuelles par an, soit 450,000 € annuels		
Indicateurs de suivi	Taux de recrutement post formation : cible 90 %		
Modalités d'évaluation	Voir dispositif global d'évaluation		



Fiches de l'axe 3 : Innover dans les territoires

Dispositifs proposés

- Projet KALOU Couveuse d'entreprises agricoles de l'ouest guyanais
- Cité des métiers
- Ressource Handicap Formation
- PAGOFIP
- Développer l'entrepreneuriat féminin
- Dispositif de gestion des rendez-vous en ligne
- Plateforme de mobilité
- Plateforme de structuration et de migration d'activités vers le secteur formel
- Labellisation des formations aux métiers de la mine
- Dispositif d'hébergement destiné aux stagiaires en formation
- Club d'entreprises engagées pour l'inclusion et l'insertion professionnelle
- Label ou open badge compétences « Amazonie »
- « NUMERINS » : Numérique et insertion professionnelle
- « J'apprends à créer mon entreprise »
- Création d'activités et développement d'emplois: « industrialisation » de l'expérience acquise dans le cadre de la convention de revitalisation



Fiches de l'axe 3 : Innover dans les territoires

Numéro de fiche	3/01	Intitulé de l'action	Projet KALOU Couveuse d'entreprises agricoles de l'ouest guyanais
Contexte	Les difficultés de développement de la filière agricole, en dans l'ouest du territoire, trouvent leurs sources dans différents constats, tels que l'inexistence de dispositif complet d'accompagnement des agriculteurs, la difficulté de transposer des politiques et schémas de développement, sur l'ensemble du territoire, ainsi que l'absence de cohérence entre les dispositifs. En effet, toutes les échelles se trouvent bouleversées, voire inversées dans l'Ouest vis-à-vis du référentiel national mais également au niveau local. Le gigantisme des distances et la faible densité démographique, qui contraste avec une activité industrielle quasi inexistante, ne permettant pas à l'Ouest Guyanais de parvenir aux seuils critiques permettant de déverrouiller son économie. Parallèlement, on observe que chaque acteur économique, sur le territoire, y évolue dans l'ignorance des projets d'autrui, sans coordination ni direction commune.		
Modalités de mise en œuvre	La couveuse aura pour mission : • Renforcer l'offre de formation dans le secteur agricole • Favoriser l'accès à l'emploi dans le domaine agricole • Mutualiser des moyens techniques et humains • Susciter un élan entrepreneurial et agir en incubateur d'activités nouvelles (couveuse d'entreprise agricole) • Promouvoir les initiatives renforçant l'égalité des chances • Prodiguer les diagnostics-conseils propres à pérenniser les activités existantes et sauvegarder les emplois		
Publics cibles	Personnes sans emplois porteuses d'un projet d'installation dans le domaine agricole		
Calendrier de déploiement	Dernier trimestre 2019		
Budget prévisionnel	80 000 euros		
Indicateurs de suivi	Nombre de personnes engagées dans le dispositif Développement de la coopération entre les acteurs économiques du secteur agricole Développement des pratiques agricoles Réduction des coûts et rationalisation des activités existantes Promotion de la capacité entrepreneuriale et d'innovation des habitants Accompagnement à la structuration de filières sur la Communauté de Communes		
Modalités d'évaluation	Suivi via le SPEP		





Fiches de l'axe 3 : Innover dans les territoires

Numéro de fiche	3/02	Intitulé de l'action	Cité des métiers / Promotion des secteurs recruteurs
Contexte	La Guyane, en croissance continue sur les plans démographiques et économiques, est un territoire porteur d'emploi et de nombreux recrutements. Malheureusement, certains employeurs peinent à recruter par manque de candidats qualifiés dans leurs secteurs d'activité. Le « grand public » a une très faible connaissance des secteurs recruteurs. Il est indispensable de mener un travail de fond, dans la durée, pour faire connaître les secteurs porteurs d'emploi en Guyane.		
Modalités de mise en œuvre	Création d'une « Cité des métiers » adaptée au territoire et à notre époque. Dispositif à la fois permanent (un lieu facile d'accès dédiés aux professionnels et au public cible) et itinérant (unité mobile, camion, pirogue) et virtuel. Cette « Cité des métiers » serait chargée, dans la durée, de faire connaître les secteurs recruteurs et de donner envie !		
Publics cibles	Collégiens et lycéens en phase d'orientation Demandeurs d'emploi en phase de réorientation Familles		
Calendrier de déploiement	2020 / 2021		
Budget prévisionnel	Investissement : 100 000 euros Fonctionnement : 100 000 euros/an		
Indicateurs de suivi	Volumes d'actions mises en œuvre Volume de public accueilli Evolution du taux d'orientation vers les filières de formation correspondant aux besoins du territoire		
Modalités d'évaluation	Enquête annuelle		





Fiches de l'axe 3 : Innover dans les territoires

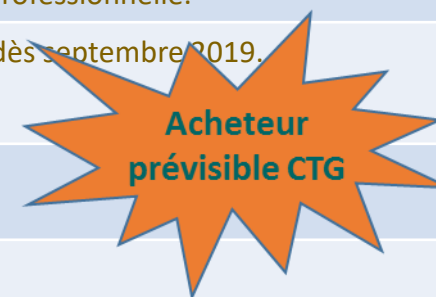
Numéro de fiche	3/03	Intitulé de l'action	Ressource Handicap Formation
Contexte	De trop nombreux projets professionnels élaborés par des personnes en situation de handicap souhaitant entrer en formation sont contrariés par l'absence de prise en compte du handicap, ou, a contrario, par la surestimation des contraintes liées au handicap.		
Modalités de mise en œuvre	Mise en place d'une fonction Ressource Handicap Formation à destination des prescripteurs de droit commun, des organismes de formation et des personnes en situation de handicap, afin : d'organiser le diagnostic et la mise en œuvre des besoins de compensation du handicap (technique et/ou humaine) en amont de l'entrée en formation, professionnaliser les acteurs de la formation professionnelle et de l'emploi en matière d'accueil de personnes en situation de handicap, et, plus globalement, favoriser l'accessibilité pédagogique des organismes de f° et CFA.		
Publics cibles	Demandeurs d'emploi et salariés relevant de l'obligation d'emploi – les organismes de formation et CFA - l'ensemble des acteurs de la formation professionnelle et de l'emploi		
Calendrier de déploiement	Second semestre 2019		
Budget prévisionnel	60 000 euros/an		
Indicateurs de suivi	nombre de conseils délivrés en vue d'une entrée en formation actions menées pour développer l'accessibilité des offres de formation évolution du nombre d'entrées en formation de personnes en situation de handicap nombre de sessions de professionnalisation organisées actions de communication réalisées		
Modalités d'évaluation	Évolution du nombre d'entrées en formation de personnes en situation de handicap Évolution du nombre de ruptures anticipées de parcours formation Évolution du nombre d'organismes de formation accueillant des personnes en situation de handicap		





Fiches de l'axe 3 : Innover dans les territoires

Numéro de fiche	3/04	Intitulé de l'action	Dispositif EPNAK - Plateforme d'Accompagnement Guyanaise – Orientation, Formation, Inclusion Professionnelle (PAGOFIP)
Contexte	Lors de la conférence organisée par le PRITH Guyane en novembre 2018, à la CTG dans le cadre de la SEPH, les acteurs de la formation, de l'insertion, du social et du médico-social intervenant auprès des publics les plus éloignés de l'emploi dont les personnes handicapées, ont souligné le besoin d'une PAGOFIP pour éviter les ruptures de parcours vers l'inclusion professionnelle. En effet, ces ruptures sont nombreuses, que ce soit par manque d'accompagnement pour lever les freins ou par manque de coordination des acteurs pour fluidifier le passage d'une étape à l'autre.		
Modalités de mise en œuvre	La PAGOFIP est une réponse à cette demande de sécurisation des parcours d'inclusion professionnelle, en faisant appel aux prestations déjà présentes sur le territoire, en apportant des prestations complémentaires et en coordonnant les parcours depuis l'orientation, la formation jusqu'à l'inclusion professionnelle. Les prestations complémentaires proposées par la plateforme sont principalement liées à l'évaluation des répercussions du handicap, à l'élaboration et à la mise en œuvre d'un plan de compensation. Une préparation à la formation qualifiante et/ou à l'emploi basée sur une approche par compétences est également proposée. De façon subsidiaire, la PAGOFIP pourra proposer à la demande des parcours qualifiants adaptés aux publics les plus éloignés de l'emploi dont les personnes en situation du handicap.		
Publics cibles	Demandeurs d'emploi éloignés de l'emploi, notamment ceux en situation de handicap. Organismes de formation et plus largement acteurs de l'orientation, la formation et l'inclusion professionnelle.		
Calendrier de déploiement	Implantation de la PAGOFIP dès 2019. Montée en charge progressive pour un rendement plein dès septembre 2019.		
Budget prévisionnel	200 000 € annuels 126 600 € d'investissements.		
Indicateurs de suivi	- Nombre de bénéficiaires suivi - Niveau de fluidité des parcours - durée des parcours - Nombre de parcours réalisés en partenariat Taux d'abandon Taux d'insertion Activité de la préparatoire		
Modalités d'évaluation	- Rapport d'activité - Comité de pilotage		





Fiches de l'axe 3 : Innover dans les territoires

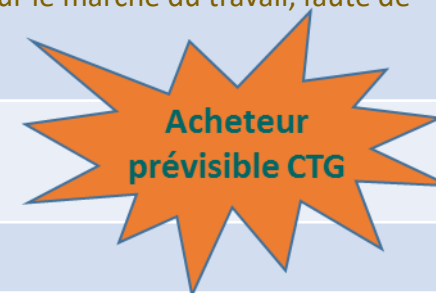
Numéro de fiche	3/05	Intitulé de l'action	Développer l'entrepreneuriat féminin
Contexte	Selon des données de Pôle emploi, les femmes représentent 58,8% des effectifs de demandeurs d'emploi. De plus elle présente, en moyenne, un niveau de qualification relativement bas (infra niveau 4, voire 5). Ne disposant pas d'une lisibilité suffisante sur les pistes d'insertion professionnelle, pour certaines d'entre elles, et à défaut d'une confiance suffisante en soi, pour d'autres, ce public se destine majoritairement à effectuer des activités d'aide ménagère. Fort de ce constat il est s'agit de les accompagner vers un parcours entrepreneurial qui devrait participer au développement de leur estime de soi, en montrant qu'elles ont les capacités suffisante pour développer leur propre activité. Par ailleurs, le secteur des services à la personne demeure encore peu développé en Guyane malgré une demande importante. L'orientation de ce public vers ces métiers participerait à la structuration de la filière tout en offrant, à des dernières, des perspectives d'insertion professionnelle réelles.		
Modalités de mise en œuvre	Création d'une couveuse d'entreprise permettant d'accompagner les projets de création d'activité, en particulier dans le domaine du service à la personne.		
Publics cibles	Femmes demandeuses d'emploi et porteuses d'un projet de création d'entreprise		
Calendrier de déploiement	Septembre 2019		
Budget prévisionnel	200 000 €		
Indicateurs de suivi	Nombre de femmes accompagnées, Nombre d'entreprises créées, Nombre de personnes remobilisées sur des projet professionnels autres		
Modalités d'évaluation	- Enquête sur l'insertion des personnes à divers échéances après la sortie du dispositif		





Fiches de l'axe 3 : Innover dans les territoires

Numéro de fiche	3/06	Intitulé de l'action	Dispositif de gestion des rendez-vous en ligne
Contexte	Permettre à toutes les parties prenantes dans l'objectif d'impulser ou de renforcer la nécessaire dynamique territoriale autour des enjeux d'accès à la qualification des personnes peu ou pas qualifiées, de répondre aux besoins en compétences et emplois des actifs et des entreprises, et plus largement de mise en synergie des services publics de l'orientation, de la formation professionnelle et de l'emploi dans un objectif commun de développement économique et social de notre territoire en informant en temps réel en ligne sur leurs disponibilités de rendez-vous individuels, collectif ou d'informations collectives envers leurs publics et leurs partenaires. Proposer et ou diffuser des dates de réunions de travail intra-partenaires.		
Modalités de mise en œuvre	Créer un guichet unique de prise de rendez-vous en ligne pour les acteurs de l'insertion, l'orientation, de l'emploi et de la formation du territoire.		
Publics cibles	Jeunes NEETS Les jeunes ayant quittés précocement le système éducatif et ne parvenant pas à s'insérer sur le marché du travail, faute de qualification et de compétences adéquates Jeunes décrocheurs suivi par la PSAD		
Calendrier de déploiement	Juin 2019		
Budget prévisionnel	49 980 euros la première année		
Indicateurs de suivi	Statistiques de réservation Statistiques de performance Statistiques sur l'utilisation des outils applicatifs : Web, bureau, mobile et tablette		
Modalités d'évaluation	Questionnaire de satisfaction auprès des partenaires adhérents Questionnaire de satisfaction auprès des publics utilisateurs		





Fiches de l'axe 3 : Innover dans les territoires

Numéro de fiche	3/07	Intitulé de l'action	Plateforme de mobilité
Contexte	Les infrastructures de transport collectif en Guyane ne sont pas à la hauteur des contraintes géographiques du territoire et des besoins de la population en recherche d'emploi. • Transport urbain : peu de lignes et fréquence de passage insuffisante (40 mn en moyenne) • Transport interurbain (TIG) : irrégulier et très coûteux (30 € pour un A/R Cayenne – Kourou). L'accès à l'emploi des publics du littoral les plus fragiles est freiné par la mobilité et cela est encore plus marquant pour les DE des communes enclavées, reliées par l'avion et ou la pirogue. 169 € pour Cayenne / Grand-Santi A/R		
Modalités de mise en œuvre	Créer une plateforme de mobilité à double objectif : • Négocier et élaborer avec les autorités compétentes des dispositifs de transport en commun, terrestre, aérien, fluvial, favorisant la mobilité à moindre coût des demandeurs d'emploi • Accompagnement personnalisé des demandeurs d'emploi pour aider à trouver des solutions adaptées de mobilité		
Publics cibles	Demandeurs d'emploi les plus fragiles		
Calendrier de déploiement	1 ^{er} janvier 2020		
Budget prévisionnel	100 000 euros / an		
Indicateurs de suivi	• Nombre et types de dispositifs créés • Nombre de personnes accompagnées • Taux de satisfaction des personnes accompagnées		
Modalités d'évaluation	Suivi des évolutions du partenariat avec les différents acteurs Remontée des données via le SPEP		





Fiches de l'axe 3 : Innover dans les territoires

Numéro de fiche	3/08	Intitulé de l'action	Plateforme de structuration et de migration d'activités vers le secteur formel
Contexte	Le travail informel est conséquent sur notre territoire. On le retrouve particulièrement dans des secteurs tels le transport de particuliers, la restauration rapide, l'hébergement ponctuel, la garde d'enfants. Des activités sont mises en place par des porteurs souvent peu formés et qui par ailleurs n'exploitent pas totalement le marché, ni ne se mutualisent pour proposer au territoire des services et des prestations qui eux-mêmes pourraient lever certains freins de personnes en formation continue. Ces porteurs d'activité informelle sont souvent issus des publics visés par le PACTE. Ils ne respectent pas la législation mais restent globalement « intouchables » au regard de la situation socio économique. Le pacte propose d'encadrer les activités informelles pour développer l'offre de service des secteurs touchés et générer de l'emploi. Cette action permettra de donner une visibilité et une valeur aux compétences acquises dans le secteur informel (Cf label axe 3)		
Modalités de mise en œuvre	Plateforme de « promotion des initiatives locales » - Accompagnement à l'établissement de réseaux de contacts utiles – bourse sous traitance - Modules de formations / actions souples à la formalisation d'activités et pouvant être pour certains dématérialisés conçus par secteurs - insister sur les techniques marketing et de vente - Mise en place d'outils de gestion adaptés - et des activités de suivi - Constitution de groupes de travail sur des opportunités d'affaire - Sensibilisation régulière des jeunes issus des établissements de formation professionnelle initiale ou continue - Campagne de communication sur les bienfaits de la migration vers le formel		
Publics cibles	Les 5 catégories de public cible qui développent une activité informelle. Ils sont sous formés et luttent pour leur subsistance quotidienne		
Calendrier de déploiement	Fin 2019 – début 2020 2019 : Mise en place d'une ingénierie pédagogique 2020: Déploiement		
Budget prévisionnel	200 000 euros / an		
Indicateurs de suivi	Nombre de personnes inscrites dans la démarche Nombre d'accompagnements finalisés Nombre d'emplois créés Nombre d'entrée en formation métier		
Modalités d'évaluation	Nombre de régularisation / création Nombre de certification obtenues : construire et conduire un projet entrepreneurial		





Fiches de l'axe 3 : Innover dans les territoires

Numéro de fiche	3/09	Intitulé de l'action	Labellisation des formations aux métiers de la mine
Contexte	La question de la création d'un établissement de formation aux métiers de la mine a fait débat. Cependant, force est de constater qu'il s'agit d'une structure lourde pour laquelle les perspectives de « rentabilité » demeure encore incertaines. Néanmoins, les perspectives de développement de la filière sont des prometteuses engageant la responsabilité publique en matière de formation des futurs employés de ce secteur.		
Modalités de mise en œuvre	Création d'un label destiné à caractériser les formations reconnues comme étant en adéquation avec les acteurs de la filière. Il s'agira donc d'élaborer une charte qui encadrera les actions de formations préparant aux métiers de la mine. Les formations ainsi labélisées permettront aux titulaires des titres et diplômes concernés de disposer d'une plus-value dans le cadre de leur insertion dans le marché de l'emploi.		
Publics cibles	Tout public DE		
Calendrier de déploiement	Dernier trimestre 2019		
Budget prévisionnel	Ingénierie : 60 000 euros		
Indicateurs de suivi	Nombre de formations labellisées Taux d'emploi des personnes formées dans le cadre du label Enquête sur le retour d'expérience des employeurs		
Modalités d'évaluation	Création d'un comité de suivi du label, dans le cadre des instances représentatives du secteur Remontées des informations collectées par le comité de suivi aux instances de pilotage du PACTE		





Fiches de l'axe 2 : Innover dans les territoires

Numéro de fiche	3/10	Intitulé de l'action	Dispositif d'hébergement destiné aux stagiaires en formation
Contexte	L'hébergement constitue le principal freins pour les stagiaires en formation venant des communes de l'intérieur de la Guyane, voire même des communes du littoral. Un projet de FJT est en cours d'élaboration à Cayenne. En attendant l'ouverture de ce futur établissement, et dans la perspective d'une augmentation importante de la demande, consécutive au déploiement du PACTE, il convient de proposer d'autres solutions d'hébergement pour accueillir ce public.		
Modalités de mise en œuvre	Achat de place d'hébergement auprès de bailleurs privés et public, dans le cadre de baux de courte durée. La période d'occupation des lieux sera équivalente à la durée de la formation.		
Publics cibles	Tous stagiaires de la formation professionnelle		
Calendrier de déploiement	2021		
Budget prévisionnel	50 000 euros / an		
Indicateurs de suivi	Nombre de stagiaires hébergés		
Modalités d'évaluation	Conséquences sur l'entrée en formation, Effets sur le décrochage		





Fiches de l'axe 2 : Innover dans les territoires

Numéro de fiche	3/11	Intitulé de l'action	Club d'entreprises engagées pour l'inclusion et l'insertion professionnelle
Contexte	Les personnes les plus fragiles en matière d'insertion professionnel connaissent mal l'environnement économique, le monde du travail et la culture d'entreprise. Ce manque de connaissance entrave leur parcours que ce soit au moment de faire des choix de carrière, de bâtir un projet de formation ou lors des contacts avec les entreprises. Un des objectifs majeur du PIC est bien de créer les conditions d'une croissance inclusive à même de concilier l'économique et le social. Pour répondre à cet enjeu, le meilleur levier de l'inclusion est l'accès à l'emploi, pour lequel la mobilisation des entreprises est essentielle. L'objectif est de valoriser le rôle majeur des entreprises dans la cohésion sociale en facilitant et accompagnant la mise en œuvre d'engagements volontaires, innovants et concrets en faveur de l'inclusion dans l'emploi.		
Modalités de mise en œuvre	En travaillant à partir des principes de la RSE (responsabilité sociale et territoriale des entreprises) dans le cadre de circulaire interministérielle relative au déploiement du plan 10 000 entreprises pour l'inclusion et l'insertion professionnelle, il s'agira de : 1) mobiliser des entrepreneurs ainsi que des réseaux existants qui souhaiteraient s'engager dans des actions centrées sur l'inclusion et l'insertion professionnelle des publics éloignés du marché du travail. 2) constituer et animer un « club d'entreprises engagées » pour favoriser l'émulation, les échanges de bonnes pratiques et les mises en réseau. Les entreprises pourront à leur convenance s'impliquer sur un des thèmes du dispositif : accueillir des apprenants en immersions, réactivation des compétences sur un poste de travail, faire des parrainages etc. 3) créer des conditions de valorisation de ces entreprises et de leurs engagements en mettant en place des événements, en mobilisant la presse régionale, etc.		
Publics cibles	D'une part les publics en formation dans le dispositif « Tous compétents » D'autre part les entreprises de Guyane au travers des associations professionnelles, syndicats patronaux, organisations paritaires etc.		
Calendrier de déploiement	A partir de septembre 2019, contact avec les organisations professionnelles ou/et paritaires. 1 ^{er} trimestre 2020 lancement des premières actions.		
Budget prévisionnel	40 000 €/ an y compris ingénierie, animation des réseaux ou clubs, suivi des actions, recueil des données		
Indicateurs de suivi	Nombre d'entreprises contactées et mobilisées Nombre d'entreprises engagées Nombre d'actions développées au bénéfice des publics en attente, en cours ou en fin de formation de base.		
Modalités d'évaluation	Suivi des actions déployées Enquête de satisfaction auprès des entreprises engagées Enquête de satisfaction auprès des publics en formation		





Fiches de l'axe 3 : Innover dans les territoires

Numéro de fiche	3/12	Intitulé de l'action	Label ou open badge compétences « Amazonie »
Contexte	En Guyane , pour dynamiser l'égalité des chances, nous avons besoin d'un éco système de reconnaissance des soft skills mais également des compétences acquises lors d'activité informelle – Ce dispositif permettant de capitaliser des badges doit permettre aux personnes d'augmenter leur confiance en eux, les motiver dans une démarche d'apprentissage . Les entreprises quant à elles en se référant à ce « label » seront rassurées car les compétences reconnues ont été « prouvées » . Ces badges émis sont les marqueurs d'un territoire apprenant. Il permet de <i>développer, reconnaître, valoriser et connecter les talents des Guyanais</i> .		
Modalités de mise en œuvre	-Se rapprocher des acteurs : Badgeons la Normandie -Mettre en place un réseau d'organisations et d'individus qui souhaitent explorer le potentiel des badges numériques ouverts - -Mise en place des procédures autour des axes suivants : Personne , Emploi, Territoire et Numérique mais surtout des finalités liées à la Facilitation la reconnaissance et la valorisation des personnes, de leurs compétences et des apprentissages formels et informels, l'identification des compétences émergentes, les connecter avec le marché de l'emploi, mise en œuvre des outils numériques pour favoriser la capacité d'agir en toute autonomie des apprenants.		
Publics cibles	Jeunes , DE , Personnes en situation de handicap , jeunes seniors		
Calendrier de déploiement	2019 / 2020– mise en place du réseau – du cahier des charges label ou open badge 2ieme semestre 2020 : déploiement		
Budget prévisionnel	60 000 €		
Indicateurs de suivi	Nombre de structures adhérentes Nombre de badges émis		
Modalités d'évaluation	Etude sur la pertinence de la démarche		





Fiches de l'axe 3 : Innover dans les territoires

Numéro de fiche	3/13	Intitulé de l'action	« NUMERINS » : Numérique et insertion professionnelle
Contexte	Le Dispositif de Renforcement de l'Employabilité et d'Accès à la Formation pour l'Inclusion Sociale et Professionnelle des bassins de Cayenne / Kourou / Saint-Laurent s'inscrit dans le contexte global de lutte contre les exclusions visant à favoriser l'insertion sociale de personnes en situation précaire. Par ailleurs, selon les experts de l'OIT, les peuples autochtones partagent certaines caractéristiques uniques et des manières d'interagir avec leur milieu naturel qui sont vitales. Face au constat du danger auxquels sont exposés les peuples autochtones et qui les fragilisent, ils préconisent de favoriser leur accès au travail décent.		
Modalités de mise en œuvre	- Accompagnement et formation aux outils du numérique pour les personnes éloignées du marché du travail ; - Développement de l'employabilité des publics les plus éloignés du marché du travail y compris par l'accès au numérique ; - Développement de la couverture territoriale de l'offre d'insertion professionnelle des personnes en difficulté sur les sites isolés et / ou enclavés en mobilisant les solutions numériques disponibles ; - Mise en place de solutions durables d'insertion professionnelle pour le plus grand ; - Favoriser l'accès ou le retour à l'emploi durable dans les nouveaux métiers et par les nouveaux usages du numérique.		
Publics cibles	Adultes en situation d'illettrisme, jeunes décrocheurs (ses), les non actifs, ainsi que les chômeurs de longue durée.		
Calendrier de déploiement	2019 - 2021		
Budget prévisionnel	330 000 euros		
Indicateurs de suivi	Nombre de personnes suivies Taux d'emploi des personnes suivies Taux de personnes remobilisées sur des parcours d'insertion professionnelle		
Modalités d'évaluation	- Inscription dans la démarche d'élaboration ou de confirmation d'un projet professionnel - Dynamique de professionnalisation des résidents des sites isolés - Renforcement ou transfert des compétences acquises vers un épanouissement individuel, - Développement de l'activité sur les territoires isolés.		





Fiches de l'axe 3 : Innover dans les territoires

Numéro de fiche	3/14	Intitulé de l'action	J'apprends à créer mon entreprise
Contexte	Les dispositifs existants sur l'aide à l'émergence du projet permettent de guider le futur créateur dans les premières étapes de sa réflexion. Par contre, il manque sur le territoire un dispositif d'accompagnement sur les étapes qui suivent l'émergence, afin de les guider dans les démarches, de repérer les bons interlocuteurs, sans être isolés.		
Modalités de mise en œuvre	« J'apprends à créer mon entreprise » est un dispositif intensif d'accompagnement du créateur pour le guider dans une prise en main énergique de son projet et la résolution des obstacles à franchir. Il s'agira d'une plateforme régionale, à entrées individuelles, sur 240 H.		
Publics cibles	DE,		
Calendrier de déploiement	2020		
Budget prévisionnel	450,000 € pour 100 places annuelles		
Indicateurs de suivi	Taux de création		
Modalités d'évaluation	Voir dispositif global d'évaluation		





Axe 3 : Innover dans les territoires

Création d'activités et développement d'emplois: « industrialisation » de l'expérience acquise dans le cadre de la convention de revitalisation

Problématiques	Propositions	Acteurs	Budget
Absence d'accompagnement des DE créateurs d'entreprises sur la durée et difficulté du créateur de se repérer dans la multiplicité des dispositifs	- Inciter à la création d'activité et d'emploi, proposant à tous les publics créateurs (DE, salariés, BRSA...) un appui financier et un accompagnement sur tout le territoire adapté à tous les niveaux et tous les besoins, - Accompagner les créateurs d'entreprises avant, pendant et après la création d'entreprise pour en assurer la pérennité et le développement	DIECCTE	1 000 000
Beaucoup de demandeurs d'emploi exercent une activité informelle	- S'appuyer sur une ou plusieurs structures d'accompagnement à la création de micro entreprise pour les sortir de « l'informel » et améliorer la capacité de créer de l'emploi salarié au sein de ces nouvelles entreprises, - Accompagner des créateurs d'entreprises susceptibles de créer rapidement de l'emploi salarié,	DIECCTE	
Freins périphériques : absence de connaissances comptables, financières et GRH	Accompagner à la création de clubs RH de très petites entreprises « insérantes »,	DIECCTE	



Axe 3 : Innover dans les territoires ... en anticipant les besoins en emploi par EPCI

Problématiques	Propositions	Acteurs	Budget
La demande d'emploi en Guyane est importante et paradoxalement les entreprises peinent à trouver localement les compétences dont elles ont besoin,	Orienter les efforts sur les secteurs à plus value dans des domaines à fort besoins en compétences au vu des enjeux immédiats des territoires,	DIECCTE	200 000 €
Economie largement tournée vers le secteur primaire (mine, scierie, pêche, agriculture...) Les besoins d'emplois ne pourront être satisfaits qu'avec le développement d'un secteur de transformation « secondaire » seul susceptible de générer la valeur ajoutée nécessaire au financement de la création d'emplois dans le secteur marchand et est envisagé le déploiement de la GPECT sur tous les EPCI .	- Conduire des GPECT sur Saint Laurent du Maroni et le Nord du Maroni, Kourou et les savanes pour notamment anticiper les mutations sur la base spatiale - Accompagner le territoire d'entreprises de la CACL - Accompagner le plan « territoire d'entreprises » de la CCEG avec notamment l'ouverture du pont		



3. Leviers, outils et systèmes d'information à déployer pour assurer la fluidité des parcours



Nécessité d'un portail régional
donnant visibilité sur l'ensembles des dispositifs mobilisables
par les prescripteurs du CEP

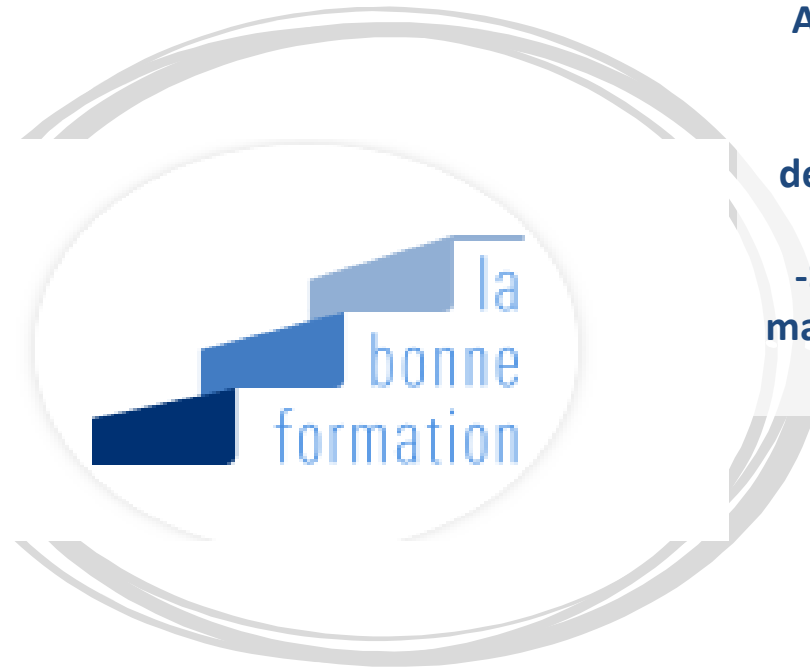
Les appli de PE au cœur de la performance des formations



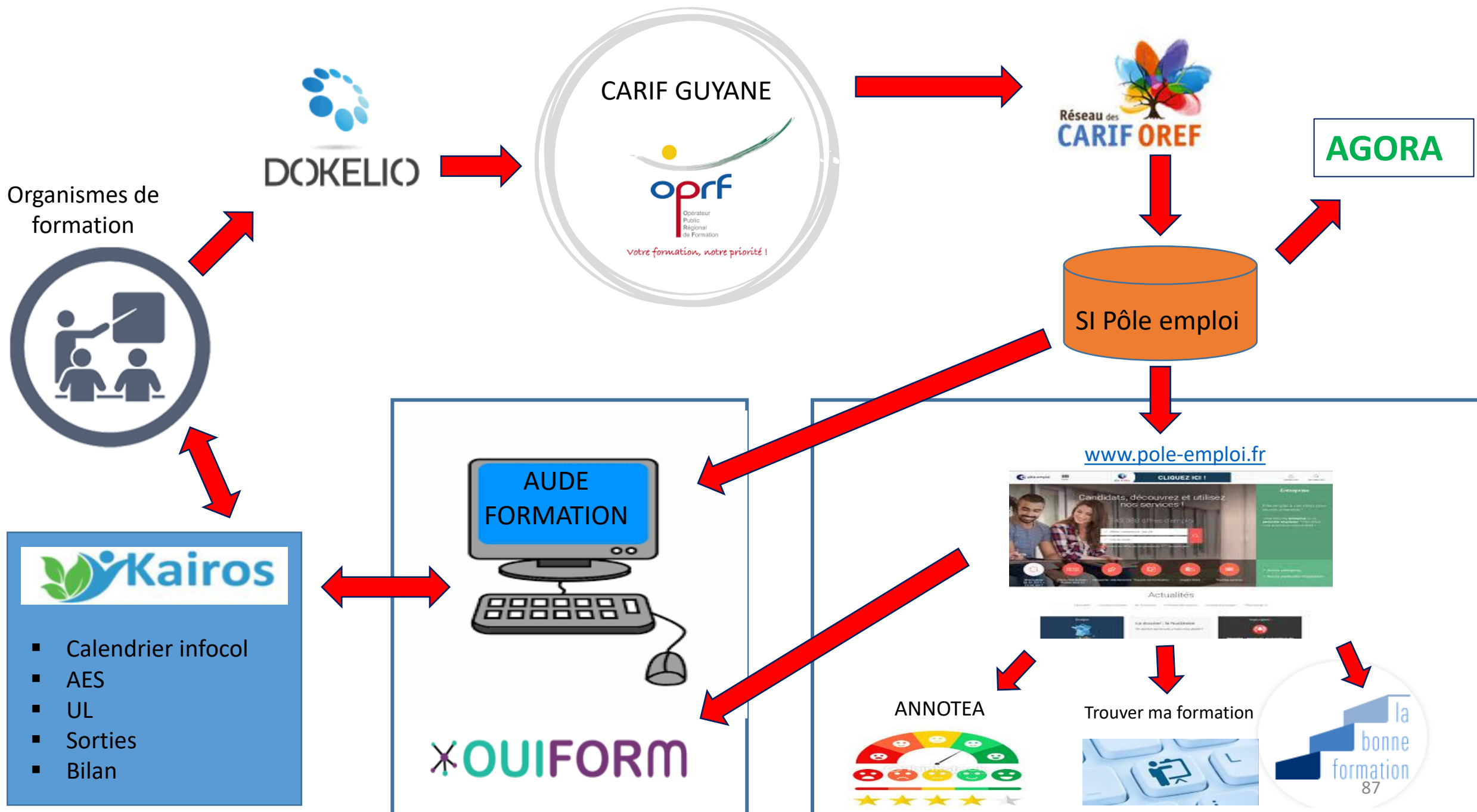
Mieux partager les besoins de formation
dans les territoires avec Forma'diag



Améliorer les synergies entre opérateurs
du CEP pour le positionnement et la
« saturation » des places. OUIFORM
devient un « patrimoine commun » porté
par le HCCIE
-> la DGEFP et les DIRECCTE prennent la
main pour le déployer au sein des missions
locales et cap emploi



Connaître en temps réel le statut du DE dans son parcours
de formation ; collecter les données exhaustives et les
communiquer aux OF, CR, OPCA, AGORA (API)



Trouver Ma formation

Formations

369 formations pour vos centres de formation

NIVEAUX D'ENTRÉE

- ☒ Tout voir
- ☐ Sans formation scolaire
- ☐ CEP, SES
- ☐ CAP, BEP
- ☐ Bac
- ☐ Bac+2
- ☐ Bac+3 à Bac+5

NIVEAUX DE SORTIE

- ☒ Tout voir
- ☐ CAP, BEP
- ☐ Bac
- ☐ Bac+2
- ☐ Bac+3 à Bac+5

TRIER PAR Pertinence ▼



EBP COMPTABILITE NIVEAU 2

EQUINOXE FORMATION - KOUROU

Gagner en efficacité avec le logiciel EBP Comptabilité

Formation en centre

21 heures

19/11/2018

Prochaine session à partir
du 19/11/2018
Session proche !



QUALIFICATION "INSTALLATEUR SANITAIRE ET THERMIQUE"

GRETA CENTRE EST GUYANE (ETABLISSEMENT SUPPORT = LYCEE PROFESSIONNEL MICHOTTE) (GRETA CENTRE EST GUYANE) - CAYENNE

Il s'agit d'acquérir les compétences nécessaires pour valider l'épreuve CCP3 du titre pro Agent d'Entretien du Bâtiment. En fin de formation, les st...

Formation en centre

445 heures

10/12/2018

Prochaine session à partir
du 10/12/2018

CERTIFIANTE



CPF

Un outil à disposition des opérateurs du CEP au sein des territoires

- Il permet aux opérateurs du CEP de **positionner en simultané des demandeurs d'emploi**, de connaître **en temps réel les places disponibles** sur les réunions d'information et les places disponibles de la formation (si nombre initial fiable et AIS saisie en temps réel)
- Il est connecté à **KAIROS** : dès que le conseiller CEP a réservé une place, l'OF retrouve le nom du demandeur d'emploi dans KAIROS

Il permet pour les acteurs du CEP de :

- Capitaliser l'information
- Gagner du temps en limitant les re-saisie à faible valeurs ajoutées
- Avoir les informations en temps réel
- Sécuriser la donnée en évitant les erreurs de re-saisie
- Garantir une information partagée entre les acteurs du CEP
- Avoir une vue sur le suivi du parcours du stagiaire en formation
- Limiter l'utilisation du papier dans la transmission de l'information
- Saturer les informations collectives



A venir

Un outil pour répondre aux besoins des acteurs du CEP pour positionner les demandeurs d'emploi et les chercheurs d'emploi.



INVESTIR
DANS VOS
COMPÉTENCES

4. Trajectoire financière pluriannuelle du PACTE Guyane



Budget :

- ☐ 66,95 millions € sur 4 ans
- ☐ Non linéaire



INVESTIR
DANS VOS
COMPÉTENCES